

# L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 11 n° 8 juillet 2004

LA COMMUNICATION EST À LA BASE  
DE TOUTE ACTION COMMUNAUTAIRE.

## LES FERMÈRES RENDENT HOMMAGE À DEUX GRANDES DAMES DES LOISIRS ST-FRANÇOIS p. 12-13



Photo Monique Fiset

Photo Fabienne Blais

## Qu'il est bon le temps des foins!



Photo Pierre Cauffopé

## LA PLANTATION DES ARBRES POUR TOUS p. 17



juillet

2004



# L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

C.P. 128  
Saint-François (Québec) — GOR 3A0  
Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: [echosf@globetrotter.net](mailto:echosf@globetrotter.net)

## V E U I L L E Z   N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

### ADMINISTRATEURS

Réjean Cloutier	Président	259-2567
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659

### DIRECTEURS

Jean-Yves Lamonde	259-2433
Jean Gendron	259-2213

### Publicité

Réjean Cloutier

### Petites annonces

Laurence Hallé

### Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

### Photos première page

Pierre Cauffopé, Monique Fiset, Fabienne Blais

### Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

### Correction

Nicole Couture

### Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

### Abonnement

Jean Gendron

### Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

### Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

# Journal réalisé bénévolement communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

## TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
<b>1/4 page</b>	<b>18,00\$</b>	<b>150,00\$</b>
1/2 page	35,00\$	300,00\$
<b>1 page</b>	<b>60,00\$</b>	<b>500,00\$</b>
Petite annonce	2,00\$	
<b>ABONNEMENT</b>		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

## Nos de téléphone importants

Ambulance ..... 911  
 CLSC Antoine-Rivard ..... 248-2572  
 Feu ..... 911  
 Municipalité ..... 259-7228  
 Centre anti-poison du Québec ..... 1-800-463-5060  
 Tel-Jeunes ..... 1-800-263-2266

**AMECO** Association des  
médias écrits  
communautaires  
du Québec

tirage/certifié  
**AVDA**  
 membre 2003



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



## SOMMAIRE

<i>De l'argent pour les organismes en alphabétisation</i> .....	5
<i>Telus: partenaire de Fol'Art Amériques</i> .....	6
<i>41 nouvelles places en garderie</i> .....	7
<i>Sécurité autour des piscines</i> .....	8
<i>Fête des jubilaires</i> .....	9-10
<i>Bonnes vances aux Fermières</i> .....	11
<i>L'Arc-en-ciel permet de vous reposer</i> .....	11
<i>Semaine des Cercles de Fermières</i> .....	12-13
<i>Les bénévoles, une ressource essentielle</i> .....	14
<i>Avant de partir pour les vacances</i> .....	15
<i>Galerie d'art à Berthier-sur-Mer</i> .....	16
<i>La plantation des arbres pour tous</i> .....	17
<i>Loto-Fondation 2004</i> .....	18
<i>Pétanque, Tournois 2004</i> .....	19
<i>La communauté chrétienne en action</i> .....	20-21
<i>Les Petits Débrouillards</i> .....	22
<i>Cassy, la bédé</i> .....	23
<i>Au fil des jours</i> .....	24
<i>L'Écho municipal</i> .....	25-39
<i>Les agriculteurs en arrachent</i> .....	40
<i>Les petites annonces</i> .....	41



### **Certains véhiculents vous font perdre patience? Vous pouvez les dépasser... prudemment**

**Souvent** un agriculteur conduisant un tracteur ou un autre véhiculent sur la partie pavée du chemin, se range sur l'accotement pour laisser passer la circulation qui le suit. Cette pratique est très dangereuse pour le conducteur du véhiculent, car le risque de renversement est grand.

Le *Code de la sécurité routière* interdit de circuler sur l'accotement, sauf pour s'immobiliser en cas d'urgence. Alors, si vous suivez un tracteur de ferme ou un autre véhicule à marche lente identifié par un triangle orange, ne le forcez pas à se ranger sur l'accotement pour vous laisser passer. Vous pouvez le dépasser, selon l'article 344 du *Code la sécurité routière*, même sur la ligne double continue, en autant que la manoeuvre se fasse de façon sécuritaire.

Soyez respectueux envers les conducteurs de ces véhicules et surtout soyez prudents dans vos dépassements.

<b>Saint-François :</b> (418) 259-7715	Vos plantes souffrent de la chaleur, pourquoi ne pas leur donner un coup de pouce. Nous avons tout ce qu'il vous faut pour leur redonner un regain de vie.	
<b>Berthier-sur-mer :</b> (418) 259-7718	Vous souffrez de la chaleur vous aussi, et bien passez nous voir, nos vendeurs vous conseilleront sur le meilleur choix pour vos besoins ; air climatisé, ventilateur, etc. !	
<b>La Durantaye :</b> (418) 884-2802	<b>Passez nous voir !</b>	

# AUTOPRO. CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE  
tant que vous êtes  
propriétaire  
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté  
Votre satisfaction est la nôtre!*

## GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

**PLUS DE 42 ANS D'EXPÉRIENCE**

## Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2

☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS  
ET DES ENTREPRISES**



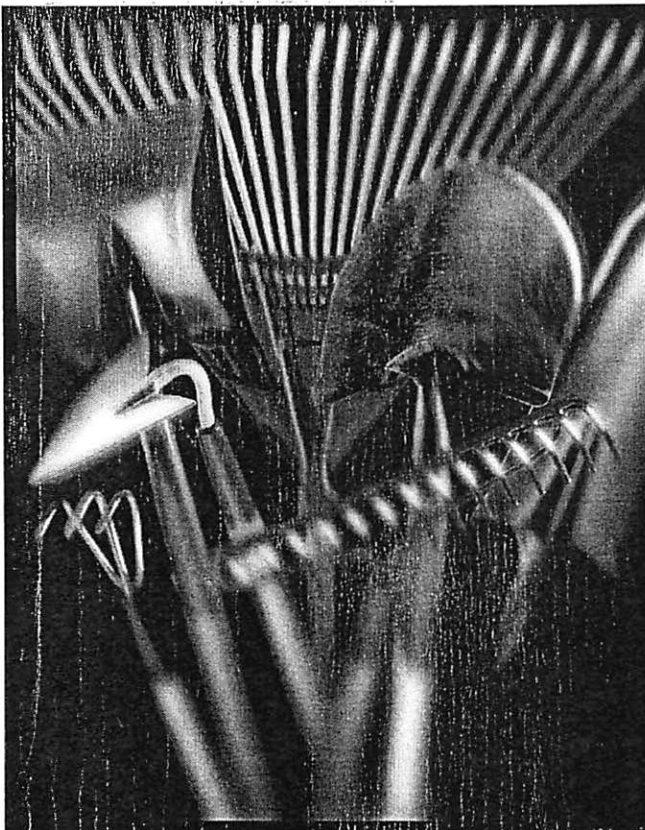
Lucie Bolduc  
C. d'A. Ass.



Denise Prévost  
souscriptrice

**AUTO - HABITATION - COMMERCE**

*AF&L* : *Un choix de confiance*  
**SERVICES FINANCIERS**



**Le Leader canadien par excellence**

La plus vaste sélection  
d'outils manuels et le plus grand choix  
de marques nationales.

Garant allie savoir-faire  
et créativité depuis plus d'un siècle.

[www.garant.com](http://www.garant.com)

# 17 670 \$ de plus pour les organismes en alphabétisation de Montmagny-L'Islet

Le député de Montmagny-L'Islet, M. Norbert Morin, a annoncé en juin au nom du ministre de l'Éducation, M. Pierre Reid, que le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) allouait, pour l'année 2003-2004, des subventions additionnelles qui totalisent 17 670 \$ à trois organismes d'action communautaire autonome du comté de Montmagny-L'Islet. Il s'agit des organismes suivants : le Groupe en alphabétisation de Montmagny-Nord, situé à Montmagny, l'ABC des Hauts Plateaux de Montmagny-L'Islet, situé à Saint-Fabien-de-Panet ainsi qu'à Saint-Pamphile et le Groupe d'alphabétisation Clés en main de Saint-Jean-Port-Joli.

Ces subventions additionnelles sont accordées dans le cadre de l'entente triennale 2003-2006 du

nouveau Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE). «Cet appui permettra aux organismes d'aider un plus grand nombre de personnes, jeunes et adultes, à se mettre en mouvement, à entreprendre une démarche de formation ou d'apprentissage et à reprendre la maîtrise de leur vie», a précisé monsieur Morin.

Le MEQ soutient l'action communautaire dans des secteurs liés à l'éducation

Le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation a pour objectif de soutenir les organismes d'action communautaire autonome qui offrent des services différents de ceux déjà offerts dans le réseau officiel de l'éducation et qui visent à répondre à des besoins spécifiques. Les organismes ciblés par le programme sont ceux dont la mission principale se situe dans les secteurs d'intervention du ministère de l'Éducation.

Année après année, des solutions nouvelles et originales sont issues de la société civile. Elles se traduisent par des actions concrètes, notamment en matière d'alphabétisation populaire, de formation continue et de lutte contre le décrochage scolaire. «Le ministère de l'Éducation est heureux de soutenir ces organismes dans leurs interventions sur les plans social et éducatif. Il est aussi convaincu du rôle majeur qu'ils jouent dans l'épanouissement de plusieurs individus et le développement de notre région», a ajouté le député.

Rappelons qu'en 2003-2004, les organismes d'action communautaire autonome œuvrant dans des domaines relevant du ministère de l'Éducation et accrédités aux fins de l'application du programme ont obtenu du Ministère plus de 12 millions de dollars pour remplir leur mission.

Source: Mireille Thibault  
Attachée politique  
Député Norbert Morin

**MENUS DU JOUR**

**DÉJEUNERS JUSQU'À MIDI**

**COMMANDES POUR EMPORTER**

**RÉSERVATION JUSQU'À 50 PERSONNES**

**ESSENCE AVEC SERVICE**

**LOTÉRIE EN GROUPE**

**BIÈRE ET VIN**

**CAFÉ FRAIS**

200, route St-François  
Berthier-sur-Mer

Restaurant: 259-7704

Dépanneur: 259-7515



**PASSEZ NOUS VOIR!**

Ouvert de 6h à 23h

## TELUS devient partenaire Or de Fol'Art Amériques

L'événement automnal que souhaite organiser la corporation Fol'Art Amériques, les 4, 5 et 6 novembre prochain, vient d'avancer d'un pas de géant. En effet, TELUS vient officiellement de donner son appui financier au projet et ce, à titre de partenaire Or. Cette bonne nouvelle donne donc un bon coup de main au comité organisateur qui débutait justement sa recherche de partenaires financiers Argent et Bronze.

Le nombre de partenaires qui appuiera le nouvel organisme aura une influence certaine sur la programmation de l'événement 2004, mais dès lors, on peut avancer qu'un panel réunissant des intervenants des milieux de la santé et des arts se tiendra et traitera de la question de la place de l'art dans le traitement médical des personnes vivant avec un problème de santé mentale. Une conférence ayant pour thème le suicide, sera présentée par le juge de la cour du Québec, M. Michael Sheehan, et des expositions de renom seront également au menu des journées Fol'Art Amériques.

Rappelons que la corporation Fol'Art Amériques en est à sa première année d'existence au Québec et

qu'elle vise à démystifier les problématiques de santé mentale et de suicide en utilisant la culture pour rejoindre la population.

L'événement Fol'Art, qui est inspiré du concept français, est une première dans la région et se tiendra dans les MRC de Montmagny et de L'Islet.

Source: **Émilie Laurendeau**  
Pour Fol'Art Amériques

### MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

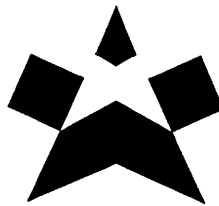
- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789  
Ligne directe: 1-800-463-8744

Tél.: 418-259-7721  
Fax: 418-259-7725

[WWW.MORIGEAU.COM](http://WWW.MORIGEAU.COM)



## MORIGEAU • LÉPINE

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE  
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN  
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine  
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)  
G0R 2G0

# Le député Norbert Morin annonce 41 nouvelles places

Le député de Montmagny-L'Islet, M. Norbert Morin, est heureux d'annoncer au nom de la ministre Carole Théberge, ministre déléguée à la Famille, que 41 nouvelles places à contribution réduite seront créées dans le comté de Montmagny-L'Islet au sein des 5 Centres de la Petite Enfance (CPE) à savoir: le CPE Les Coquins, le CPE Les Petits Souliers, le CPE Le Farfadet, le CPE Les Câlines d'Amour et le CPE Enfants Bonheur.

Ces nouvelles places, dont 30 en milieu familial et 11 en CPE installation, font suite à l'annonce des 657 nouvelles places en Chaudière-Appalaches dévoilées en février dernier, lesquelles permettent l'atteinte de l'objectif de 200 000 places en service de garde au Québec. Elles sont le résultat d'une recommandation effectuée par le Conseil régional de concertation et de développement Chaudière-Appalaches via la table de concertation régionale, laquelle avait le mandat d'étudier les demandes reçues à la lumière de critères nationaux et de critères propres aux réalités des régions. Il est important de rappeler que le CRCD, dans

son portrait, précisait que la MRC de Montmagny affichait un taux de couverture de 94% tandis que la MRC de L'Islet avait un taux de 97%.

En février dernier, la ministre déléguée à la Famille, Mme Carole Théberge, avait annoncé les critères nationaux qui devaient guider le choix de projets afin de compléter le développement des services de garde, soit d'offrir des services accrus aux clientèles vulnérables et de mieux répondre à des besoins émergents, comme la garde de poupons, la garde à horaire non usuel ou les garderies en milieu de travail. Finalement, un de ces critères visait l'augmentation des places dans les municipalités ou les quartiers qui sont en déficit afin que l'autorisation de nouvelles places tienne compte des besoins des familles par municipalité régionale de comté (MRC) et par municipalité.

«Le gouvernement du Québec a pris l'engagement formel de créer rapidement des places de qualité à contribution réduite dans les services de garde et d'accroître l'accessibilité à ces services. Nous avons posé les bons gestes afin de redonner le choix aux parents», de conclure Norbert Morin

Source: Mireille Thibault,  
Attachée politique  
Député Norbert Morin




**BOUCHERIE**  
*Richard*  
*Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN  
TOUTES LES SEMAINES**



*Boulet*  
Encans Boulet inc.

**ALFRED BOULET**

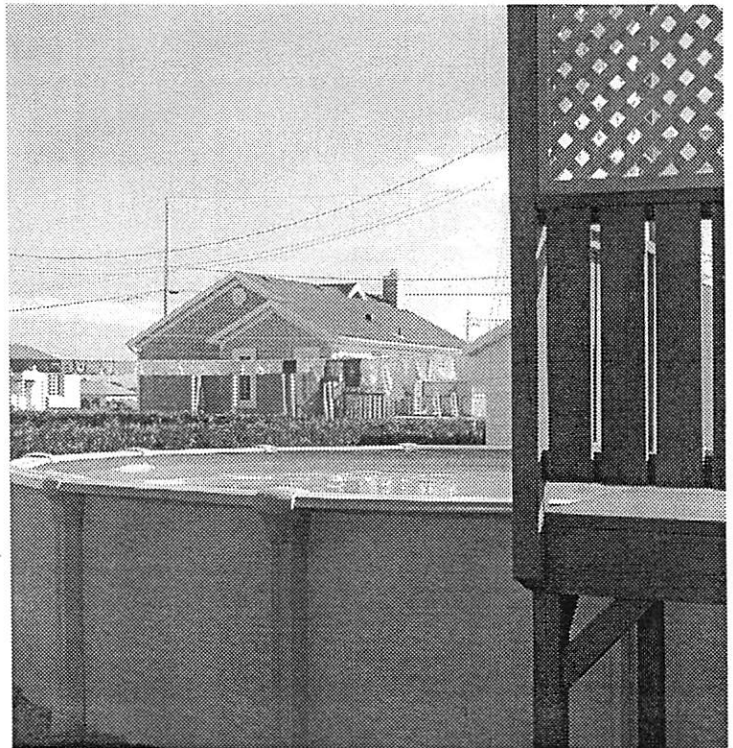
564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610  
Pierre Boulet, encanteur  
www.encansboulet.com

**Achat et vente de ferme**

*Notre distinction,  
votre satisfaction!*

# Sécurité autour des piscines

Chaque année, une dizaine d'enfants décèdent des suites d'accidents liés à la pratique de la baignade. À l'approche de la saison estivale, il est donc important de penser à des moyens simples et efficaces pour assurer la sécurité de votre enfant. Ainsi, autour de la piscine, assurez une surveillance attentive et continue par la présence d'un adulte. Vous devez aussi aménager votre piscine de façon à améliorer la sécurité des lieux au moyen d'une clôture munie d'un système de verrouillage automatique. Tenez également une bouée à proximité, ainsi qu'un téléphone. Enfin, à titre de mesure élémentaire de sécurité, faites suivre des cours de natation à votre enfant et faites lui porter un vêtement de flottaison réglementaire. Pour en savoir davantage sur les normes de sécurité et obtenir d'autres conseils pertinents, visitez le site Internet de la Régie du bâtiment du Québec à l'adresse [www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca) et cliquer sur l'onglet « Grand public ». Source : Communication-Québec Chaudière-Appalaches.



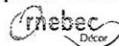
une division de



**TERRASSEMENTS**  
*JONCAS*  
& Frères inc.

**TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS**

Afin de compléter votre aménagement paysager



vous offre une variété

d'ornements de parterre telles:

les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs

modèles de différentes grandeurs qui sauront

agrémenter votre décor.



**Venez nous voir!**

Près de la sortie 369  
de l'autoroute 20  
115, rue Principale • St-Pierre  
tél.: 241-5242 / 248-2585  
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de licence RBO: 2552 189929

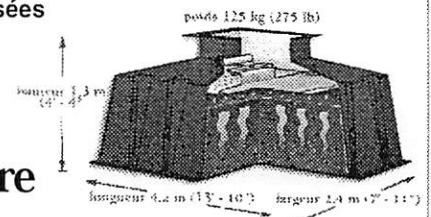
POUR MIEUX VOUS SERVIR,  
NOUS SOMMES OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8 H À 17 H  
ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE  
DE 10 H À 16 H

**Une solution performante, simple et compacte**

**Système d'assainissement décentralisé  
pour traiter vos eaux usées**



le  
**Biofiltre**



**SPÉCIALISTE EN:**

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
  - ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
  - ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION
- De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé
- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE



## Saint-François fête ses jubilaires



La communauté chrétienne de Saint-François rendait hommage, le 13 juin dernier, à ces hommes et ces femmes qui célèbrent cette année un anniversaire de mariage. Place à nos jubilaires :

### 20 ans de sacerdoce

M. l'abbé Michel Talbot, curé de la paroisse

### 25 ans

Mme Lucille Chamberland et M. Martin Dubé  
Mme Nicole Remillard et Jean Gendron  
Mme France St-Hilaire et M. Simon Morin  
Mme Ginette Gendron et M. Bertrand Théberge

### 30 ans

Mme Rosanne Théberge et M. Réjean Morin

### 35 ans

Mme Yolande Allaire et M. Pierre Desaulniers  
Mme Yvette Simard et M. Conrad Gosselin  
Mme Réjeanne Simard et M. David Hébert  
Mme Claudette Dumas et M. Louis Roy  
Mme Isabelle Théberge et M. Jacques Savoie  
Mme Simone Paré et M. Gilles Théberge  
Mme Véronique Paré et M. Jacques Théberge

### 40 ans

Mme Anne-Marie Lamonde et M. Julien Bonneau  
Mme Anita Lamonde et M. Arthur Chouinard  
Mme Cécile Allaire et M. Jean-Jacques Fiset

### 40 ans

Mme Berthe Guimont et M. Denis Martineau  
Mme Françoise Gamache et Gérard Ratté  
Mme Gilberte Lamonde et M. Antoine Robin

### 45 ans de sacerdoce

M. l'abbé Hubert Campagna

### 45 ans

Mme Thérèse Campagna et M. Jean-Guy Ouellet

### 50 ans

Mme Jeanne-Aimé Boulet et M. Benoit Bégin  
Mme Françoise Lamonde et M. Victor Caron  
Mme Huguette Lecomte et M. Gérard Delagrave  
Mme Lucienne Campagna et M. Augustin Roy

### 55 ans

Mme Anette Blais et M. Fernand Blais  
Mme Jeannine Forgues et M. Louis-Joseph Buteau  
Mme Irène Cloutier et M. Gonzague Lamonde  
Mme Marielle Allaire et M. Léopold Ruel



## Un très bel hommage à nos jubilaires

Un merci très spécial à tous ceux et celles qui ont travaillé à la réussite de la Fête des jubilaires le dimanche 13 juin, tant à la préparation que lors de la célébration.

Merci aux personnes qui ont fourni les fleurs de lilas, à celles qui ont confectionné les arrangements floraux pour la décoration des bancs.

Merci à celles qui se sont occupées des textes et des parchemins offerts aux jubilaires.

Merci à la chorale qui nous a fait entendre de si beaux chants. Aux Gardes paroissiaux qui ont su ajouter une note de grandeur à notre fête. Merci à M. Pierre Jean de Meubles Morigeau pour les fleurs corsage. À M. Raynald Laflamme pour la prise de photos.

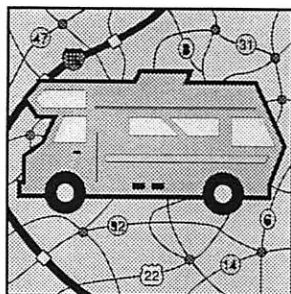
Merci à l'abbé Michel Talbot de nous avoir accomodé en devançant d'une demi-heure la messe du 13 juin, même si cela le coinçait dans le temps.

Tous ensemble, nous avons rendu hommage à nos jubilaires de belle façon.

**Le comité de liturgie de la communauté  
paroissiale de Saint-François**

## Les guides touristiques

La période des vacances estivales approche! Afin de vous permettre de planifier vos sorties en Chaudière-Appalaches ou dans l'une ou l'autre des régions du Québec, procurez-vous gratuitement l'un ou l'autre



des 19 guides touristiques différents disponibles à Communication-Québec. Une foule de renseignements utiles sur chacune des régions touristiques du Québec s'y trouvent. Un simple coup de fil et vous pourrez puiser à même cette source incomparable d'information touristique.

Le seul embarras que cela vous causera sera celui du choix! Source: Communication-Québec Chaudière-Appalaches [www.chaudiere-appalaches.gouv.qc.ca](http://www.chaudiere-appalaches.gouv.qc.ca)



25, de l'Étang, Saint-François  
Montmagny (Québec) G0R 2G0  
Tél.: 418-259-7710  
Fax: 418-259-7013  
Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**

[www.emballageslm.com](http://www.emballageslm.com)  
[fredjean@emballageslm.com](mailto:fredjean@emballageslm.com)

FERME HORTICOLE

**Lajoie**

- \* Conception, réalisation et entretien paysager
- \* Centre-jardin
- \* Producteur de vivaces et d'annuelles

330, boul. St-Vallier  
Saint-Vallier Qc G0R 4J0  
Tél.: 418 • 884 • 3124



## Bonnes vacances aux Fermières

Les Fermières ont terminé leur année lors de l'assemblée tenue le 9 juin. Cette réunion fut l'occasion d'honorer celles qui ont participé au succès du Cercle. Lors de la réunion, nous avons nommé l'artisanne de l'année: madame Lucienne Roy et la fermière idéale: madame Jeanine Forgues. Les 21 participantes à notre exposition locale furent récompensées. Des remerciements ont été faits à madame Gertrude Allaire et madame Julienne Corriveau pour leur dévouement aux métiers. Il y avait élection au poste de vice-présidente, secrétaire et conseillère n° 2.

### Voici le conseil

Présidente	Mme Mireille Fournier
Vice-présidente	Mme Lucienne Roy
Secrétaire	Mme Monique Fiset
Conseillère N° 1	Mme Doris Garant
Conseillère N° 2	Mme Lucette Garant

Nous souhaitons de bonnes vacances à toutes et l'on se donne rendez-vous en septembre.

### Notez bien

Une erreur s'est glissée dans la recette de sauce à cassonade du mois de juin:

1/4 c. à thé de sel au lieu de 1/4 tasse

### Une invitation des Arts et de la Culture de l'Islet

Il y aura une exposition «Les métiers à tisser Leclerc, des liens à tisser entre le passé et le présent» à l'Islet, du 24 juin au 17 septembre.

Pour plus de renseignements, contacter le 247-3331.



Pour leur dévouement constant lors du montage des métiers et du découpage des pièces, le Cercle de Fermières de Saint-François, lors de la réunion du 9 juin, a récompensé Mmes Julienne Corriveau et Gertrude Allaire en présence de la présidente, Mme Mireille Fournier.

## L'Arc-en-Ciel vous permet de vous reposer

L'Arc-en-Ciel, regroupement de parents et de personnes handicapées, offre un service d'hébergement, de répit, de gardiennage, de dépannage et de camp de jour d'été qui permet aux parents et à la famille quelques moments de répit. Les enfants, les adolescents et les adultes handicapés bénéficient ainsi d'un milieu sécuritaire favorisant leur développement.

De jour, de soir et de fin de semaine, les services d'hébergement sont offerts à la Maison de l'Arc-en-Ciel. Le service est accessible 7 jours sur 7 sur réservation et inscription pour les MRC de l'Islet et de Montmagny. Informez-vous au 248-3055.



4, RUE BOIVIN, SAINT-FRANÇOIS

Salon  
Karo

Carole Guillemette

Coiffure Elle et Lui

418-259-7117



**JOACHIM LAFERRIÈRE**  
**ÉLECTRICIEN INC.**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Raphaël  
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074  
FAX: 418-243-2157

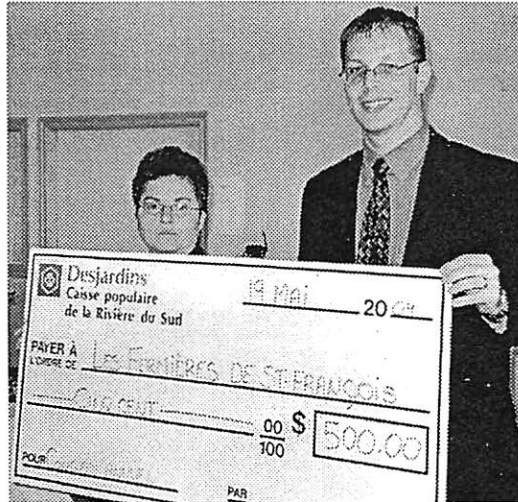


# Les Fermières soulignent avec fierté

Le 19 mai, les Fermières de Saint-François soulignaient avec fierté la semaine des Cercles de Fermières du Québec par la présentation d'une exposition et d'un souper conférence. Plusieurs personnes ont pu admirer environ 90 pièces d'artisanat exposées dont



Le tirage au sort pour le comté de Montmagny a favorisé Anne-Marie Bonneau, fille de Marc-André, pour l'Artisanat Jeunesse. Participaient dans cette catégorie, Carole-Ann Pellerin, fille de Roger, et Félix Paré, fils de Claude.



M. Christian Fournier, directeur général de la Caisse populaire de la Rivière du Sud, a remis un chèque de 500\$ à la présidente du Cercle de fermières, Mme Mireille Fournier. Ce montant permettra de défrayer les coûts de participation de ses membres aux congrès de l'Association des Cercles de fermières du Québec.

26 d'artisanat jeunesse. L'événement a été marqué par la présence de madame Suzanne Duschéneau représentante régionale du secteur Montmagny, de monsieur le Curé

Michel Talbot, de monsieur Norbert Morin, député provincial, et de monsieur Christian Fournier directeur général de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud. Nous avons honoré deux fermières qui se sont dévouées au service des Loisirs, soit madame Marguerite Auclair et madame Marguerite Tanguay, représentée par sa fille madame Rachel Tanguay.

La conférence de madame Louise Ouellet, conseillère en décoration, nous a aidé à mieux comprendre l'art du « Feng Shui ». Merci aux Fermières et à tous nos ami(e)s qui ont participé nombreux à notre activité.

## Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)  
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.  
Membre du groupe PorcBeq inc.  
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319  
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

## Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.*

*Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent  
259-7405

**ASSURANCE**

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

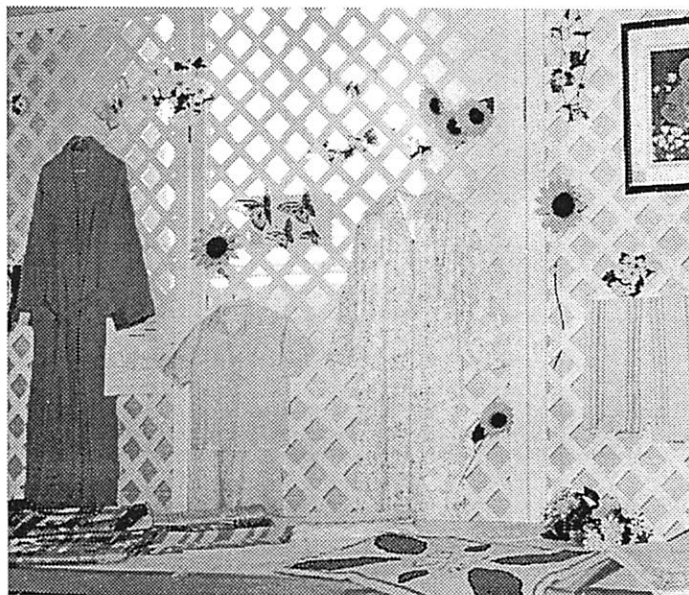
# la Semaine des Cercles de Fermières



Le Cercle de Fermières a rendu un bel hommage à deux de ses membres qui se sont dévouées pendant plus de 30 ans au service de la salle des Loisirs, soit feu Marguerite Tanguay, représenté par sa fille Rachel, et Marguerite Auclair en compagnie de Mme Monique Fiset et Mireille Fournier, présidente.

## Des efforts récompensés

Lors du dernier congrès régional tenu à Cabano le 13 mai, le Cercle des Fermières recevait le premier prix pour la vente de billets de la loterie des Cercles de Fermières du Québec. Un tirage au sort a favorisé madame Doris Garant pour la participation à son comité communications. Deux artisanes de notre Cercle se sont illustrées; dans la classe couture: madame Lucienne Roy et dans la classe fantaisie: madame Huguette Bouffard et aussi le concours spécial avec sa murale en courtepointe.



L'exposition locale du Cercle de Fermières de Saint-François et le souper spaghettis ont réuni 133 personnes le 19 mai dernier au Centre des Loisirs.



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : [www.maisonlaprise.com](http://www.maisonlaprise.com)
- Plus de 400 modèles à votre disposition

## Maisons pré-usinées

240, des Ateliers  
Montmagny  
(418) 248-0401

R.B.Q: 2634-7666-98

## Vivre à deux sans soucis

Les conjoints vivant en union de fait depuis plusieurs années sont considérés comme des personnes mariées au sens d'une loi administrative. Mais il en est autrement du point de vue juridique ! Par exemple, les règles du patrimoine familial et du testament ne s'appliquent pas aux conjoints de fait. C'est pourquoi il est conseillé de faire un contrat de vie commune qui prévoit la propriété des biens et les modalités de leur partage en cas de rupture. Il est utile aussi de conserver les reçus comme preuve de propriété. D'autre part, les conjoints de fait qui auront des enfants à charge seront soumis à la Loi sur la médiation familiale en cas de rupture, au même titre que les conjoints mariés. La brochure *Contrat de vie commune* disponible en librairie, offre un modèle de contrat de vie commune et donne beaucoup de renseignements utiles. Rappelons que selon les statistiques de l'année 2001 compilées par le CRCD Chaudière-Appalaches, notre région compte 27 565 couples vivant en union libre!

Source: Communication-Québec Chaudière-Appalaches

# Les bénévoles, une ressource essentielle

Tout comme l'eau et les forêts,

Les bénévoles sont une ressource qui n'est pas inépuisable.

Les bénévoles sont une ressource dont il faut prendre soin.

Les bénévoles sont le cœur et l'âme d'une communauté.

Il est temps maintenant de considérer le bénévolat comme une partie importante de notre mieux-être collectif et de lui apporter les mêmes considérations que les ressources naturelles essentielles.

Merci aux milliers de bénévoles toujours prêts et disponibles.

Merci aux milliers de bénévoles pour leurs énergies et leur investissement personnel.

*Merci d'être là!!!*

**Les Impressions**

**CREDO**



*Tout sous un  
même toit !*

- Imprimerie commerciale
- Laser couleur
- Infographie, graphisme
- Centre de photocopie
- Édition court tirage
- Formules en continue
- Formulaire laser
- Catalogues
- Étiquettes tout format
- Dépliants

1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome G6Z 2Y8  
11 ch. St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud G0R 3A0  
Tél.: (418) 839-7207 Téléc.: (418) 839-1665  
Sans frais: 1 888 839-7207 Courriel: [imp.credo@qc.aira.com](mailto:imp.credo@qc.aira.com)



# Avant de partir pour les vacances...

Bonjour chers lecteurs et chères lectrices,

Le mois de juin a été assez mouvementé à l'école La Francolière. Le directeur, les professeurs, tout le personnel et les membres du conseil d'établissement ont mis beaucoup de cœur à préparer des activités des plus amusantes pour les élèves. Voici un beau résumé de chacun de ces bons moments...

Commençons, premièrement, par parler de notre «Portes ouvertes» qui a eu lieu le 20 mai 2004 en soirée de 18 heures à 20 heures. Grâce à vous, ce fût un franc succès! Les élèves ont pu dévoiler leurs projets qu'ils avaient réalisés tout au long de l'année scolaire. Les visiteurs ont reçu au début de leur visite, un questionnaire sur l'école. Il s'agissait d'un rallye. Il y avait une question sur chaque classe. Pour découvrir les réponses, ils devaient visiter l'école pour les trouver! Lorsque le tout était complété, on déposait le questionnaire dans un baril. Les gagnants ont été pigés au hasard. Ils se sont mérités de beaux livres. Le 1<sup>er</sup> prix fut donné à François Gagné, le 2<sup>e</sup> à Laurie Gagnon, le 3<sup>e</sup> à Andréa Bouffard et le dernier prix fut décerné à Louise Blais. Merci à tous ceux qui ont participé!

Il y avait aussi un concours à la bibliothèque dont le but était de trouver le nombre total de livres qu'elle contient. Ce nombre est de cinq mille quatre cent trente et un. Le prix donné fut une bande dessinée d'Astérix et Obélix. C'est William Simard, un élève en troisième année qui s'est rapproché le plus près de ce nombre.

Pour ce qui est de notre thème **Toupaix** du mois dernier qui était «Je suis poli(e)», les gagnants sont:

- Maternelle Isabelle Boulet
- 1<sup>re</sup> année Rébecca Fournier
- 2<sup>e</sup> année Félix Fiset
- 3<sup>e</sup> année Marie-Odile Blais
- 4<sup>e</sup> année Stéphanie Paré
- 5<sup>e</sup> année Benjamin Roy
- 6<sup>e</sup> année Danny Fréchette Roy

Ces heureuses personnes ont reçu une mention pour les féliciter de leur comportement tout au long du mois. Ils ont été

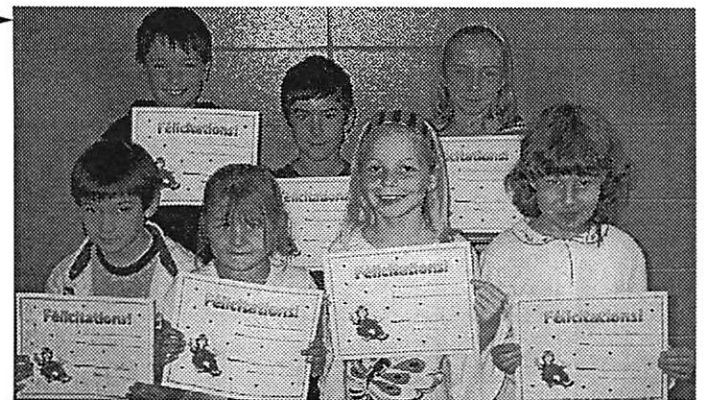
respectueux envers les professeurs et les autres élèves et n'ont dit aucun mot vulgaire. Vraiment, toutes mes félicitations! Vous le méritez bien et continuez comme ça!

Les élèves qui s'impliquent dans la vie scolaire ont eu droit à leur récompense le 9 juin dernier après la classe. Les brigadiers, les médiateurs, le conseil étudiant, les responsables de la bibliothèque, du magasin scolaire et des maternelles ont tous été au cinéma Lafontaine à Montmagny pour visionner le film «Harry Potter III». Ils ont ensuite été souper au «McDonald's».

Comme s'ils n'en avaient pas déjà assez d'aller au Camp Trois-Saumons comme sortie de fin d'année (je vais vous en parler un peu plus tard), les élèves de la classe de 6<sup>e</sup> année ont vécu un séjour inoubliable au Camp Minogami, près de Shawinigan. Les 14 et 15 juin, ces élèves ont pu profiter pleinement des activités qui leur étaient proposées. Ces chanceux ont gagné ce voyage lors d'un concours de l'ATEQ (Association du transport écolier du Québec).

Le lendemain, tous les élèves de l'école se sont rendus au Camp Trois-Saumons pour leur sortie de fin d'année. Tous les efforts mis pour la réussite des examens ont été bien récompensés durant cette magnifique journée qui s'est terminée autour d'un beau feu de camp en soirée. Je suis sûr que les élèves en garderont un bon souvenir.

Pour souligner leurs derniers jours dans notre école, nos finissants se sont organisés une petite fête dans le gymnase, le 22 juin en après-midi. Pinâta, friandises, musique, chips, jus et liqueurs étaient au rendez-vous. Ils se sont bien amusés.



Notre spectacle de musique de fin d'année s'est déroulé le 23 juin dernier en avant-midi à 10 heures 30. Les jeunes ont pu démontrer aux autres élèves et aux parents leurs talents à la flûte à bec, au métallophone, aux autres instruments et au chant. Ce fût une réussite totale! Merci à Mme France Breton qui a remplacé M. Bruno, notre professeur de musique et d'anglais lors de son voyage en France et à M. Bruno Gendron.

Finalement, je me joins à tous les élèves pour vous souhaiter de merveilleuses vacances. Profitez du beau temps et revenez en forme pour la rentrée scolaire 2004-2005!

Jean-François Denault



**les équipements de ferme**  
**bonneau**

Gilbert Bonneau

881, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
GOR 3A0

Bureau: 418 • 259-7735  
Garage: 418 • 259-7289  
Télec.: 418 • 259-2122

VENTE ET SERVICE  
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

## Une nouvelle galerie d'art ouvre ses portes à Berthier-sur-Mer

Le juin dernier, une nouvelle galerie d'art s'est allumée à Berthier-sur-Mer: Déco et cetera. C'est ainsi que les touristes et les villageois de Berthier-sur-Mer ont dorénavant une nouvelle destination où s'arrêter pour voir une variété d'objets décoratifs réalisés par des artistes et artisans professionnels, tous de chez nous. Faut voir leur créativité! De plus, une place de choix est laissée à la relève.

Toutes les œuvres artistiques peuvent être achetées sur place. Une alternative pour acheter des souvenirs et des cadeaux et à Déco et cetera, chaque pièce est unique.

Déco et cetera est situé au 7, rue Principale Est, au cœur du village de Berthier-sur-Mer. Durant l'été, Déco et cetera est ouvert à compter de 13 h, sauf les mardis. À l'automne, Déco et cetera reprendra un horaire régulier.

Bienvenue à toutes et à tous! C'est une invitation de Lucile Marsolais, propriétaire, conceptrice et artiste-peintre.

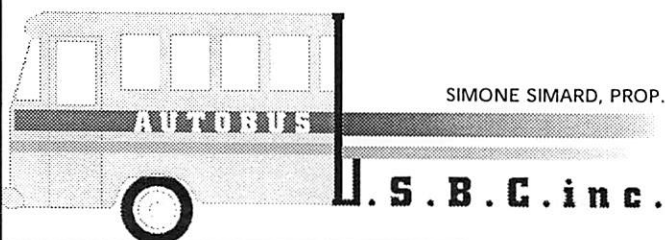
## Artiste et artisans exposés à Déco et cetera

Atelier Guy Lemieux  
Denise Cantin  
France Fauteux  
Madeleine Lesage  
Nathalie Lévesque  
Renée Lévesque  
Les Ateliers Vifs Argentis

Lucile Marsolais  
Andréanne Ouellet  
Claudette Rinfret  
Myrtille Spain  
Annie Cécile Tremblay  
Huguette Von Muhlenen

Tél.: 418 • 259 • 7140  
Télé.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est  
Saint-François, Québec  
G0R 3A0



**Mike...**  
...le vrai goût des vacances!

**CASSE-CROÛTE  
CHEZ MIKE**  
570, Chemin St-François Ouest  
Saint-François  
→ **259-2447**



## Cyber Cat inc.

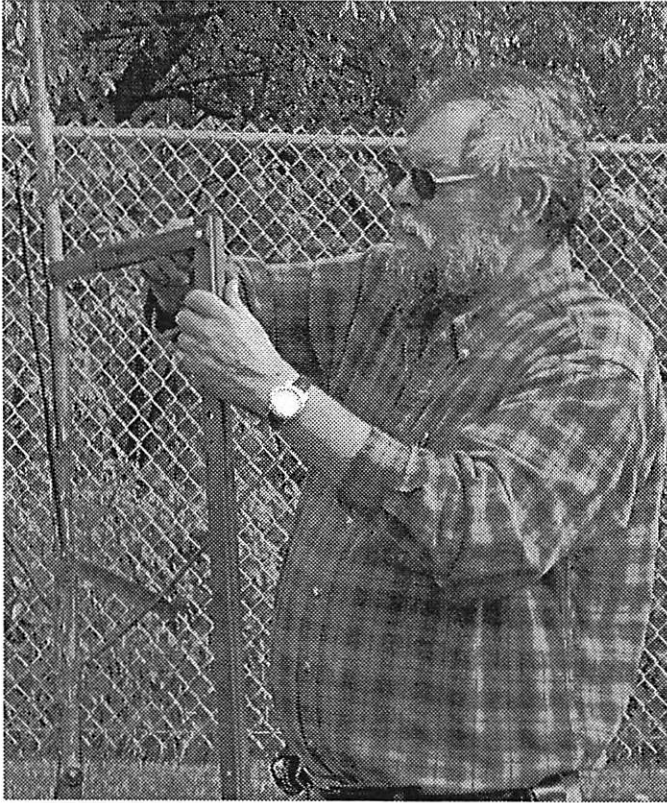
Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

[www.cybercat.qc.ca](http://www.cybercat.qc.ca)

téléphone: (418) 259-2616



# La plantation des arbres pour tous



**Le dimanche** 30 mai, au Centre des Loisirs, un peu plus d'une vingtaine de personnes ont assisté à la conférence de l'arboriculteur renommé, monsieur Jean Lamontagne. L'événement avait été organisé par le comité d'embellissement qui voulait renouveler l'expérience fort appréciée de l'an dernier et aussi souligner la fin du mois de l'arbre.

Cette année, Monsieur Lamontagne a d'abord présenté l'arbre comme étant une source importante d'oxygène et un filtre efficace contre les poussières et les odeurs. Il a par la suite traité de la plantation en insistant sur l'importance de choisir un arbre adapté à notre zone (zone 4), au sol où il sera planté et à l'espace disponible. Il faut donc bien connaître les caractéristiques de notre arbre afin de le planter là où ses chances de survie seront les meilleures et pour éviter qu'il devienne une nuisance une fois mature.

Vers 15 heures, le groupe s'est déplacé vers le parc Francofun pour une séance pratique de plantation. Pour l'occasion, le comité d'embellissement avait fait l'acquisition d'un noyer noir d'une hauteur de deux mètres environ. Notre conférencier a souligné la qualité du bois du noyer noir et de ses noix qui sont comestibles. Rien ne manquait pour la plantation, pas même les mycorhizes, ces petits champignons qui en s'implantant sur les racines des végétaux en améliorent la croissance et la vigueur.

Les personnes présentes ont pu participer au tirage de prix de présence: un livre sur les arbres fruitiers rédigé et offert par monsieur Lamontagne ainsi que des articles pour le jardin, une gracieuseté de la Société coopérative agricole de la Rivière du Sud. Le comité a également profité de l'occasion pour distribuer ce qu'il restait des 1 000 petits arbres du ministère des Ressources naturelles. De plus, des documents sur les haies brise-vent sont disponibles au bureau municipal. L'UPA de la Côte-du-Sud a aussi de l'information intéressante sur le sujet destinée aux entreprises agricoles; pour en savoir plus, il faut communiquer avec monsieur Luc Martin Deroy à La Pocatière, au numéro (418) 856-3044.

La visite de monsieur Lamontagne a été fort appréciée encore cette année et compte tenu des nombreuses questions qui lui ont été posées, il nous a proposé de renouveler l'expérience en 2005 en organisant une visite de groupe chez les gens de Saint-François qui auraient des conseils à demander sur leurs arbres. C'est à suivre. D'ici là, nous vous invitons à visiter le nouveau noyer noir du parc Francofun et ses huit petits frères plantés tout autour par le comité d'embellissement.

**Daniel Morin, pour le comité d'embellissement**

**LES CONSTRUCTIONS JEAN BOUCHER INC.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
Rénovation • Construction  
Résidentielle • Commerciale  
194, rue Principale Ouest  
Berthier-sur-Mer

Licence RBQ  
8000-1316-58

Tél. et Fax: **259-2628**

*la nouvelle*  
GARANTIE  
DES MAISONS  
NEUVES  
APCHD



## Vente de billets de la Loto-Fondation 2004

**Durant** les mois de juillet à septembre 2004, des bénévoles frapperont à vos portes pour vous offrir des billets de la Loto-Fondation au coût de 5\$ l'unité. Pour ceux et celles qui

### INFO-LOISIRS

Pour une location de salle aux Loisirs St-François, vous pouvez rejoindre la responsable, madame Dominique Marois, aux numéros suivants: 259-2372, cellulaire: 241-6119. Elle se fera un plaisir de bien vous répondre.

La Direction

## Un nouveau portail sur le bénévolat au Québec

Savez-vous que dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les cultivateurs conjuguaient souvent leurs efforts pour accomplir le travail essentiel comme le défrichage, la construction de bâtiments ou les récoltes, ce qu'on appelle aujourd'hui les «corvées». C'est le type d'information et beaucoup d'autres exemples survenus à travers les siècles qui pourront initier votre visite dans le nouveau portail mis en ligne par le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Il présente exclusivement tout ce qui entoure le bénévolat au Québec et vise à mettre en commun une foule d'informations sur des sujets comme la reconnaissance et la promotion de l'action bénévole ainsi que les programmes gouvernementaux et les démarches à suivre pour devenir bénévole. Rendez-vous sans tarder à l'adresse [www.benevolat.gouv.qc.ca](http://www.benevolat.gouv.qc.ca).

Source : Communication-Québec Chaudière-Appalaches  
[www.chaudiere-appalaches.gouv.qc.ca](http://www.chaudiere-appalaches.gouv.qc.ca)



**JEAN MORIN**

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service d'urgence

24 heures / 7 jours

115, boul. Taché-Ouest, Montmagny (Qc) G6V 3A8

Urgence 7 jours / 24 heures    Télécopie    Courriel

(418) 248-0444    (418) 248-0395    [ms2controlemont@globetrotter.net](mailto:ms2controlemont@globetrotter.net)

achèteront un livret complet, le coût sera de 40\$ plutôt que 50\$. 9 000 billets sont ainsi disponibles.

Quatorze prix d'une valeur totale de 4 500\$ seront remis lors du tirage le mercredi 13 octobre 2004 à 10h dans le hall d'entrée de l'hôpital. Les détenteurs de billets, s'ils le désirent, peuvent assister à ce tirage.

À chaque année, la campagne Loto-Fondation connaît un grand succès et ce, grâce à la généreuse collaboration de la population qui appuie ainsi sa Fondation et son Hôpital. Cette année, la somme recueillie servira à l'achat d'une table d'orthopédie.

Sincères remerciements aux vendeurs et aux superviseurs qui font un travail remarquable. Ce sont plus de 200 personnes qui s'impliquent dans ce financement populaire. Bonne chance!


## Weed Man®


FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

**ENTRETIEN DE PELOUSE**  
 ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7700  
Sans frais: 1 800 463-4877





## PRODUITS MÉTALLIQUES ROY Inc.

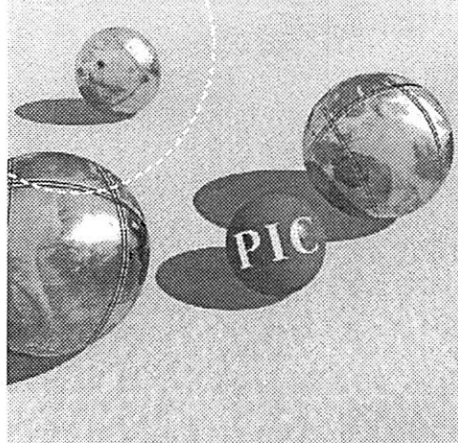
52, boul. Morigeau  
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711  
Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

Pétanque

# Tournois 2004



- 10 juillet . . . . . St-François . . . . . 1 cap. + 2 à la pige
- 17 juillet . . . . . Camping des Érables . . . 1 cap. + 2 à la pige  
(inscription 11h à 12h)
- 7 août . . . . . St-Pierre . . . . . 1 cap. + 2 à la pige
- 14 août . . . . . St-François . . . . . 1 cap. + 2 à la pige
- 21 août . . . . . St-Raphaël . . . . . 1 cap. + 2 à la pige  
(s'il pleut remis au 22 août)
- 28 août . . . . . St-Pierre . . . 1 cap. + 2 à la pige (Fermières)
- 11 septembre . . . . . St-Pierre . . . . . 1 cap. + 2 à la pige

La direction se réserve le droit de choisir les capitaines manquants.  
 Les élites partent 2 points en moins et les B + 1 point en moins.  
 S'il pleut, les tournois de St-François, St-Pierre et Camping des Érables se joueront quand même. Ceux de St-François se joueront à St-Pierre.  
 S'il n'y a pas d'indication contraire, les inscriptions se prennent de 10h à 11h.  
 Coût d'inscriptio: 6\$. Bienvenue à tous!

### Le comité

Jean-Claude Bernard	259-7358	Loisirs 259-7929
Huguette Caron	248-1947	Loisirs 248-8031
Antoinette Roy	243-2906	Loisirs 243-3422
Yvon Barde, responsable Camping		248-8953

## DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Agent autorisé de la SAQ



Tout pour animer votre soirée!

NE MANQUEZ PAS LA PÊCHE EN BASSIN AU PARC MORIGEAU LES 10 ET 11 JUILLET!

Nous avons tout ce qu'il vous faut pour vous faire passer un bon moment. Il suffit de passer au Dépanneur!



Moi, je ne mange que les vers du Dépanneur et rien d'autre!

Très beau choix de Bières et Cooler  
A tous les mois  
Marque vedette en spécial!

Une bonne slush... miam! miam!



Slush, Produits Nestlé  
Délices et saveurs variés!

### Nos heures d'ouverture

Lundi au vendredi: 6h30 à 22h  
 Samedi: 7h30 à 22h  
 Dimanche: 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151

# La communauté chrétienne en action



## Fête des jubilaires

Le dimanche 13 juin dernier, dans le cadre de la messe de 10h, nous avons réuni 28 couples qui soulignent cette année un anniversaire de mariage (25-30-35-40-45-50-55 ans), et un prêtre qui célèbre un anniversaire d'ordination presbytérale, l'abbé Hubert Campagna, un fils de la paroisse. Ce fut l'occasion de rappeler ce jour, unique pour chacun, où ils se sont engagés dans le sacrement du mariage ou la vie sacerdotale. La célébration eucharistique nous a permis de souligner l'amour et la fidélité vécus à l'intérieur de chaque engagement. Félicitations à tous et toutes et nous vous souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.

## Révision des coûts d'entretien du cimetière

Compte tenu de l'imposition qui nous est faite de gérer les avoirs du cimetière d'une façon indépendante de l'administration courante de la Fabrique; compte tenu des réserves relativement basses dont nous disposons pour respecter les contrats d'entretien à long terme du cimetière; compte tenu de la nécessité de prévoir des sommes suffisantes en fiducie permettant de faire face aux augmentations substantielles et inévitables des coûts d'entretien à long terme, le Conseil de Fabrique se voit dans l'obligation de réviser les coûts d'entretien du cimetière. Après y avoir longuement réfléchi en comité, le Conseil propose donc une augmentation qui lui paraît toutefois raisonnable et équitable.

Il faut aussi mentionner que la contribution pour l'entretien du cimetière ne couvre pas seulement l'emplacement des lots, mais aussi l'ensemble du cimetière, à savoir le nettoyage du terrain au complet, les allées, les clôtures, les arbres, l'entretien du Calvaire et autres objets de culte. Il s'agit là, bien sûr, d'une responsabilité qui peut être partagée par tous les membres de chaque famille concernée. Voici donc les nouvelles dispositions :

LOTS	ENTRETIEN POUR 25 ANS	(Équivalence par an)
1-2 places	300, 00 \$	12 \$ /année
3-5 places	400, 00 \$	16 \$ /année
10 places	500, 00 \$	20 \$ /année

(lots doubles)

Quand on y regarde de près, le coût d'entretien demeure modeste et l'augmentation apparaît raisonnable, surtout quand on considère le prix de revient annuel. Par exemple, pour les lots doubles (10 places), le coût d'entretien par place revient à 2, 00 \$ par année. Si l'on compare ces coûts avec ceux de

l'entretien annuel, l'économie demeure très substantielle, car l'entretien d'un lot de 1 à 5 places est de 25 \$ par année, et de 35,00 \$ par année pour les lots de 10 places.

Le Conseil de Fabrique préférerait en rester à l'ancienne tarification, mais la responsabilité qui lui incombe d'administrer sainement les avoirs des paroissiens fait qu'il doit tenir compte de l'avenir prévisible, d'où la majoration proposée. Le Conseil remercie tous ses concessionnaires de lots pour leur compréhension et

Suite à la page 21

**ENTRETIEN MÉNAGER**  
**D**  
**PAQUET**  
 RESIDENTIEL - COMMERCIAL  
 - INDUSTRIEL -  
 LAVAGE DE TAPIS  
 MURS & STORES  
 DÉCAPAGE & CIRAGE DE PLANCHER  
 PRODUITS D'ENTRETIEN  
 ETC...  
 350, CHEMIN ST-FRANÇOIS  
 MONTMAGNY (QUÉBEC) G0R 3A8  
 TÉL: (418) 259-2559 Fax: (418) 259-2342

**Le Café du Havre**  
*Bienvenue!*  
 Ouvert tous les jours  
 de 8h à 22h

**Hàvre: 259-2953 (8h30-16h30) ou Café 259-2364**  
 120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer

## La communauté chrétienne...

Suite de la page 20

leur collaboration à la bonne gestion des fonds et des revenus utiles à l'entretien de notre cimetière.

### Cimetière: Projet de columbarium

Puisque nous avons ouvert le dossier du cimetière, le Conseil de Fabrique en profite pour faire un petit sondage d'opinion. Il y a présentement un projet à l'étude concernant l'installation d'un columbarium

(pour les urnes funéraires). Puisque nous sommes dans l'obligation d'augmenter les frais d'entretien du cimetière, vous comprendrez que nous ne disposons pas des sommes nécessaires pour mettre de l'avant un tel projet. Au surplus, nous ne savons même pas si cela répondrait à une demande réelle de la part de la population. C'est pourquoi nous vous demandons votre avis. S'il y a des gens intéressés par ce projet, nous vous demandons de nous le faire savoir. Si la demande était suffisamment grande, nous pourrions procéder à une pré-vente de niches, ce qui nous permettrait d'amasser les sommes nécessaires à la mise en marche du projet.

Si vous êtes intéressés par le projet, nous vous donnerons ultérieurement une idée des coûts reliés à l'achat des niches. Pour le moment, il nous importe seulement de savoir si la perspective d'un columbarium vous sourit. Nous pensons offrir ce service à la population, dans la mesure seulement où il y aura un intérêt clairement manifesté. Pour faire connaître vos remarques et, éventuellement, votre intérêt pour le projet, veuillez contacter l'un ou l'autre des membres de votre Conseil de Fabrique.

Le Conseil de Fabrique

**MONTMAGNYVW.COM**

VENTEMYVW@GLOBETROTTER.NET

**JACQUES DUMONT**

Directeur des ventes

**Sophie Mercier**

Représentante

TÉL.: 418 • 248 • 0057



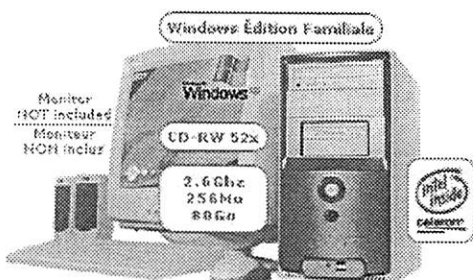
Montmagny  
Volkswagen

Fax: 418 • 248 • 2959



160, boul. Taché Ouest, MONTMAGNY (Québec) G5V 3A5

**micro plus**  
Votre spécialiste en informatique  
(418) 248-0074



**SPÉCIAL**

628.<sup>88</sup> \$

### Ordinateur Acer

- Processeur Intel Celeron 2.6 GHz
- 256 Mo de mémoire DDR,
- Disque rigide de 80 Go 7200 rpm
- Graveur CD-RW 52x 24x 52x
- Lecteur 3.5» de 1.44 Mo
- Carte de Son
- Win\_Modem GVC 56K. v.92 PCI
- 2 Haut-parleurs
- Souris optique
- Clavier multimédia Français
- Logiciel Windows XP Familial français
- Moniteur en sus...



**Dumoulin**  
Électronique • Informatique • Photo • Communications

Propriétaire à Montmagny: Micro Plus Côte-Sud

67, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny ■ 248-0074



# 2

# JUILLET 0 0 4

# AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		Juillet <b>VACANCES!</b>  Comité d'embellissement réunion 17 août 19h30		 1 Fête du Canada	2  	3 
4	5 Réunion du Conseil	6	7	8	9  Bac Bleu	10 
11 	12	13  Tombée du journal Echo	14	15	16 	17
18 <b>Fête de la pêche 10 et 11 juillet</b> <b>Parc de la Morigeau!</b>	19	20	21	22	23  Bac Bleu	24
25 	26 <b>Bonnes Vacances!</b>	27	28	29	30 	31 



248-0117 / 1-800-463-0117

*Fleuriste*  
**Demontmagny Inc.**  
 Monique Gaudreau, propriétaire  
 310, boul. Taché Est, Montmagny  
 G5V 1C8

- ✿ FLEURISTE
- ✿ BOUTIQUE DÉCORATION
- ✿ SERRES ET CULTURE-JARDIN

# Préparation aux sacrements pour l'année 2004-2005

Nous tenons à aviser les parents que la préparation aux sacrements aura lieu en deux temps. À l'automne, dès le début de septembre, nous nous engagerons dans la préparation au sacrement de la confirmation. La démarche étant assez longue et exigeante pour les personnes coordonnatrices, la préparation aux sacrements du pardon et de l'eucharistie sera reportée en janvier 2005.

L'inscription des jeunes au sacrement de la confirmation aura donc lieu très tôt en septembre. Les modalités d'inscription vous seront communiquées plus tard.

## Baptême

Le 20 juin 2004, Rosalie Rioux, fille de Sylvain Rioux et Annie Chouinard. Félicitations aux heureux parents!

## Sépulture

M. Edmond Blais (feu Antoinette St-Pierre), décédé le 29 mai à l'âge de 85 ans. Les funérailles ont eu lieu le 1<sup>er</sup> juin.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

- JUILLET 2004 -



~ Bonnes Vacances à tous! ~

# LES DÉBROUILLARDS

## Un feu d'artifice miniature

Un feu d'artifice à la maison. Dangereux ? Non, ingénieux !

Attention, cette expérience est encore meilleure sous la supervision d'un adulte!



### Il te faut

- Papier d'aluminium
- Laine d'acier de type « moyen » n'ayant aucun agent abrasif
- Bol en verre
- Bougie
- Ciseaux
- Pincettes ou fourchette
- Allumettes

1. Étale quelques feuilles de papier d'aluminium sur la table de travail.
2. Découpe un rouleau de laine d'acier à l'aide des ciseaux afin d'obtenir un morceau de 2 cm de largeur.
3. Étire le morceau de laine d'acier afin de bien écarter les fibres.  
La combustion de l'acier est possible seulement si une grande concentration d'oxygène est présente à travers les fibres. On appelle cela « augmenter la surface de contact » ce qui facilite la combustion.
4. Allume la bougie et remplis le bol d'eau du robinet.
5. En tenant le morceau de laine d'acier à l'aide de pincettes ou d'une fourchette, fais-le brûler.
6. Pour plus de sécurité, tiens ton morceau au-dessus du bol rempli d'eau.

Merci au Débrouillard  
Texte : Yannick Bergeron  
Photos : Laurence Labat  
Illustration : Jacques Goldstyn

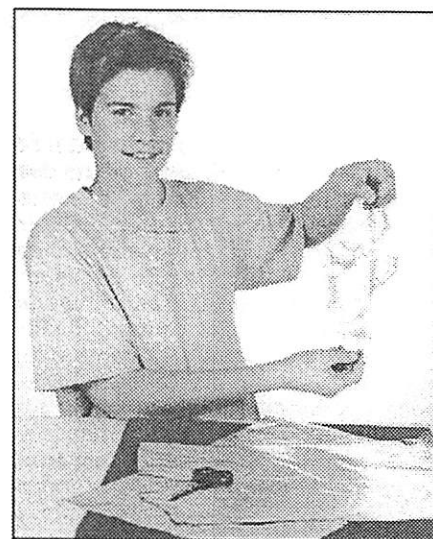
### C'est quoi le truc ?

Lorsqu'il est soumis à une chaleur intense, l'acier émet une lumière jaune visible. On appelle ce phénomène **incandescence**. Il est à l'origine, par exemple, de l'éclairage produit par les ampoules électriques classiques à filament.

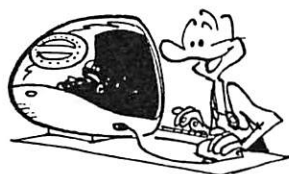
### Un peu d'histoire

Le mélange de produits chimiques pour fabriquer des feux d'artifice est un art ancien nommé **pyrotechnie**. Les Chinois recouraient déjà à cette méthode il y a plus de 1000 ans !

La coloration jaune des feux d'artifice d'aujourd'hui provient de l'incandescence des sels de sodium. Quant à la lumière rouge, elle provient des sels de strontium. Ces mêmes sels se retrouvent dans les fusées éclairantes utilisées par les automobilistes en cas d'urgence.



# Grenouille.com



### Les baleines du Saint-Laurent \*\*\*

Que mangent les dauphins ? Où peut-on en trouver ? Pour le savoir, plonge dans ce site à la découverte des baleines et de leurs cousins. Des fiches bien illustrées te renseignent sur ces gracieux mammifères marins. À couper le souffle.  
[www.lesbaleines.net/](http://www.lesbaleines.net/)



## Bonnes vacances à tous les Débrouillards!





**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD  
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 7 juin 2004, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs François Létourneau, Rénaud Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
APPUYÉ par monsieur Gaston Garant  
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU  
LUNDI 3 MAI 2004**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 3 mai 2004 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy  
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 3 mai 2004 soit accepté tel que déposé.

**ACCEPTATION DES COMPTES DE JUIN 2004**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant  
APPUYÉ par monsieur François Létourneau  
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Les Concassés du Cap, collecte matières résiduelles avril 2004	3 746,94
Les Excavations Laurent et Frédéric Proulx, location pelle (feu Ferme Boulet)	782,17
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 289 km	115,60
Claude Morin, remb. frais déplacement 211 km	84,40
ABA Construction, réparation plancher log. 530 Pav. Bédard	749,96
Usinaction inc., usiner pièce	64,70
Breton Métal, tubes et tuyaux (tennis)	382,81
Hydro-Québec, éclairage public avril 2004	577,56

Régie Inter Anse-à-Gilles, enfouissement ordures avril 2004 . . . . .	2 147,04
Signalisation Québec Beauce, panneau signalisation . . . . .	24,45
Société can. des Postes, envoi circulaires (ouverture lieu de dépôt garage) . . . . .	57,79
Michel Boissonneault, remb. frais déplacement + repas (pompiers) . . . . .	122,77
Claude Morin, remb. frais déplacement 264 km . . . . .	105,60
Telus Québec, service bureau, garage, Internet . . . . .	423,47
Idées Loisirs-Gestion, abonnement guide 4-14 pour 2004-2005-2006 (terrain de jeux) . . . . .	36,64
Sylvain Lamonde, frais d'hébergement Congrès 2004 . . . . .	615,40
Sylvain Lamonde, dépenses occasionnées par le retour du camion incendie à St-Georges-de-Beauce . . . . .	168,80
Daniel Morin, achat d'un arbre Comité d'embellissement . . . . .	115,03
Claude Morin, remb. frais déplacement 291 km . . . . .	116,40
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 437 km . . . . .	174,80
Telus Mobilité, service cellulaires . . . . .	50,48
Hydro-Québec, électricité :	
Enseigne . . . . .	29,77
Caserne incendie . . . . .	181,32
Garage . . . . .	351,50
	562,59
Maryse Laguë, remb. facture embellissement . . . . .	10,91
Pierre Aubé, réparation camion auto-pompe . . . . .	700,05
Claude Morin, remb. frais déplacement 250 km . . . . .	100,00
Jean Lamontagne, conférence et cours sur plantation d'arbres . . . . .	230,00
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires (embellissement) . . . . .	57,97
Hydro-Québec, électricité :	
Station pompage Morigeau . . . . .	214,25
Parc Morigeau . . . . .	57,32
Poste chloration . . . . .	495,59
	767,16
ADMQ, formation «Les indicateurs de performance municipaux» . . . . .	149,53
Claude Morin, remb. frais déplacement 263 km . . . . .	105,20
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 416 km . . . . .	166,40
Ministre Revenu Québec, remise mai 2004 . . . . .	4 861,56
Revenu Canada, remise mai 2004 . . . . .	2 720,37
CARRA, remise mai 2004 . . . . .	370,96
La Fabrique, loyer juin 2004 . . . . .	166,67
American Logiball inc., matériel voirie . . . . .	196,00

Blocs de béton Montmagny, béton pour terrain de tennis (ce montant sera remboursé par les Loisirs) . . . . .	224,30
Breton Métal, tubes Loisirs (tennis) et machineries . . . . .	167,82
Bureautique Côte sud:	
Bloc de papier quadrillé . . . . .	25,89
Formulaires bail résidentiel + rubans correcteurs. . . . .	31,61
Contrat photocopieur. . . . .	85,82
Papier photocopieur . . . . .	45,89
	189,21
Commission scolaire de la Côte-du-sud, frais formation pompier module 4 . . . . .	188,00
Construction B.M.L., asphalte (18.48 t.m. à 44\$/tonne). . . . .	935,30
Éco-centre du Golf:	
Traitement des encombrants du 30 avril et du 28 mai 2004. . . . .	213,53
Traitement des matières recyclables . . . . .	26,57
Traitement des matériaux secs du 17 mai et du 27 mai 2004 . . . . .	667,15
	907,25
Entretien Ménager D. Paquet, produits nettoyants M. Paroisse . . . . .	289,46
Équipement Sigma, réparation niveleuse . . . . .	2 212,86
Fédération Québécoise des Municipalités, facturation Dicom . . . . .	23,95
FSMEQ, cotisation annuelle nov-2003 à nov-2004 . . . . .	90,00
Groupe PMT Assurances inc., surprime pour location de véhicule incendie . . . . .	131,00
Hydro-Québec, électricité :	
Maison Paroisse . . . . .	627,70
Bi-énergie M. Paroisse . . . . .	43,53
Log. 536 concierge . . . . .	150,30
Pav. Bédard . . . . .	237,32
Usine d'épuration, ass. eaux . . . . .	1 187,99
	2 246,84
Jacques & Raynald Morin inc., asphaltage terrain tennis (5883 pi. à 1,40\$/pié) (ce montant sera remboursé par les Loisirs) . . . . .	9 473,69
Jocelyne Noël, entretien bureau mai . . . . .	120,00
Laboratoire Environnement, analyses eau potable et eaux usées . . . . .	303,67
Le Nettoyeur Magnymontois, nettoyage salopettes. . . . .	68,95
L'Écho de St-François:	
Pages de publicité en mai . . . . .	718,00
Pages de publicité en juin . . . . .	490,00
	1 208,00
Les Automobiles Chabot, pièces et main-d'œuvre camion incendie . . . . .	173,12
Les Commerçants de la Chaudière, transport Dicom . . . . .	28,91
Les Concassés du Cap inc., collecte matières résiduelles recyclables et non recyclables, mois de mai 2004 . . . . .	3 746,94

Les Entreprises Lévisiennes inc., asphalte (12.28 t.m. à 90\$/tonne) . . . . .	1 271,25
Les Loisirs St-François :	
Lunch conférence (embellissement) . . . . .	57,51
Lunch pompiers (feu Ferme Boulet) . . . . .	153,55 . . . . . 211,06
Les Produits Ind. J. P. Côté, chlore . . . . .	808,63
Les Toiles S.G., refaire à neuf toile blanc (assainissement) . . . . .	99,61
Maxi Métal (1983) inc., location camion incendie du 6 au 19 mai . . . . .	2 185,48
Ministre des Finances, 1 <sup>er</sup> versement Sûreté du Québec . . . . .	66 846,00
Multi techniques, reconfigurer logiciel de sauvegarde sur CD . . . . .	80,51
Municipalité St-Raphaël, pompiers et frais incendie Ferme Boulet . . . . .	1 915,78
Pagenet, location téléavertisseurs . . . . .	417,37
Pétrole Montmagny, graisse machinerie . . . . .	502,00
Philiat Blais & Fils, mini-excavatrice + voyage terre . . . . .	235,81
Pièces d'autos Carquest Montmagny, pièce camion incendie . . . . .	287,66
Pièces d'autos GGM:	
Pièce équipements . . . . .	112,20
Pièces tracteur Ford . . . . .	168,89 . . . . . 281,09
Pierre Aubé, ouvrage sur camion incendie . . . . .	150,00
Praxair, location de bouteilles . . . . .	55,68
Produits de Laboratoires certifiés, matériel équipement . . . . .	847,17
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges mai 2004 . . . . .	2 063,33
Restaurant l'Arrêt-Stop, essence camion incendie . . . . .	35,51
Sarp Drainamar, pomper et nettoyer (2) stations pompage Ass. eaux . . . . .	1 225,34
SCHL, revue «Économiser l'eau chez soi» . . . . .	29,95
Sel Warwick, chlorure calcium (1 ballot de 1 000 kg) . . . . .	540,62
Signalisation Québec-Beauce, poteaux pour enseignes . . . . .	360,25
Soc. Coop. Agr. Riv.-du-Sud, matériel divers:	
Embellissement . . . . .	370,58
Site institutionnel . . . . .	24,40
Pavillon Bédard . . . . .	128,88
Loisirs . . . . .	188,39
Chloration . . . . .	110,88
Voirie . . . . .	198,89 . . . . . 1 022,02
Technocolor Industrielle inc., pièces machinerie . . . . .	204,94
Techno-lampes inc., pièces équipements . . . . .	238,84
Thibault Montmagny, pompe camion GMC . . . . .	330,98

Ultra Dépanneur, essence:

Service incendie .....	172,03
Embellissement .....	15,77
Voirie .....	131,67
	319,47

Unibéton, béton (4? tonnes de matériel à 109\$/tonne) ..... 574,55

Wolseley Groupe Plomberie – région Québec, asphalte froide Top-Mix ..... 550,02

Yves Laflamme, remb. frais déplacement (380 km) + factures ..... 190,89

**TOTAL : ..... 128 439,26**

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

### **AUTORISATION**

La soumission qui a été retenue pour le chemin Montée Morigeau est celle de «Construction B.M.L., division de Sintra inc.».

Le secrétaire municipal a préparé un contrat que les deux parties auront à signer. Maintenant il faudrait, par voie de résolution, autoriser monsieur le Maire et le secrétaire-trésorier à signer ledit contrat.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise monsieur le Maire, Pierre Jean, et le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme, à signer le contrat avec l'entrepreneur «Construction B.M.L., division de Sintra inc.» pour la réfection du chemin de la Montée Morigeau.

### **MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ)**

La Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) accuse réception de la résolution d'adhésion de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. La MMQ annonce que le dossier de la municipalité va être transmis chez le courtier Ultima, PMT Roy Assurances, lequel communiquera avec nous au cours des prochaines semaines afin de discuter plus en détail de nos besoins en matière de gestion de risques et de prévention.

Une copie de la lettre est remise aux élus.

Le secrétaire municipal a reçu la note de couverture par les assurances générales de la municipalité (période couverte du 15 mai 2004 au 15 mai 2005). Une copie du document de l'an dernier et une copie de celui de cette année sont remises aux élus. Ainsi, ce sera plus facile de faire des comparaisons.

2003-2004	50 832\$ taxes incluses
2004-2005	48 041\$ taxes incluses
Différence de	2 791\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la note de couverture que lui présente «PMT Roy, Assurances et Services financiers» au montant de quarante-huit mille quarante et un dollars (48 041\$), taxes incluses;

QUE la période d'assurance s'étende du 15 mai 2004 au 15 mai 2005;

QUE monsieur le Maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tous les documents reliés à ce dossier.

### **FORMATION**

L'Association des directeurs municipaux du Québec oblige maintenant ses membres à suivre de la formation continue. Le prochain cours offert s'appelle : «Les indicateurs de performance municipaux». Ce cours permet de déterminer, à partir de différents indicateurs, si une municipalité est performante par rapport à d'autres de même dimension.

QUAND ?	Le 11 juin prochain
OÙ ?	À Saint-Georges-de-Beauce
DURÉE ?	1 journée
FRAIS D'INSCRIPTION ?	130\$ pour les membres

Est-ce que le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à suivre cette formation ?

ATTENDU QUE le personnel administratif doit suivre une formation continue pour demeurer compétent dans son domaine;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier à suivre le cours «Les indicateurs de performance municipaux» le 11 juin prochain, à Saint-Georges-de-Beauce.

### **CROIX ROUGE**

La Croix Rouge, section de Montmagny, tient sa campagne annuelle de financement au cours des mois de mai et de juin 2004 sous la présidence d'honneur de monsieur Martin Godbout, président de Lapointe Autos inc.

Pour mener à bien sa mission, la Croix Rouge compte sur l'augmentation des dons (donateurs et entreprises) qui est en fait sa seule source de revenus.

La municipalité dit non à cette demande parce qu'individuellement, les gens de Saint-François sont déjà sollicités par la Croix Rouge.

### **L'ARC-EN-CIEL**

L'Arc-en-ciel, regroupement de parents et de personnes handicapées, travaille à une vaste campagne de souscription. Cette campagne de souscription a pour but de collecter les fonds nécessaires à la mise en place d'une ressource d'hébergement sur les territoires de la MRC de Montmagny et de la MRC de l'Islet.

L'organisme a pour mission d'offrir un service d'hébergement, de répit, de gardiennage et de dépannage, en collaboration avec les partenaires du milieu, dans le but de favoriser le maintien de la personne dans son milieu naturel. De plus, l'organisme soutient par différents services et activités le parent, la personne et la famille dans la promotion des intérêts et

l'amélioration des conditions de vie.

Le projet comprend une construction neuve d'un immeuble d'un étage de neuf chambres adaptées sécurisées et de deux logements adaptés sécurisés. Les équipements communautaires adaptés comprennent deux salles de bain, une salle à dîner, un salon communautaire et une buanderie. L'organisme aura aussi son bureau dans la maison. Le projet comprend aussi l'aménagement intérieur et extérieur.

L'échéancier est le suivant :

- Dépôt du projet à la SHQ le 10 avril 2003
- Sollicitation entreprises, commerces, industries et autres en avril 200
- Sollicitation de la population en octobre 2004
- Début des travaux en septembre 2004

Le coût de réalisation des travaux est estimé à 604 136\$.

La campagne de souscription a un objectif total de 195 000\$. 95 000\$ sont déjà amassés. Il compte aller chercher 50 000\$ de la population et 50 000\$ des commerces, industries et entreprises.

En tant que partenaire du milieu, l'Arc-en-ciel souhaite recevoir un coup de pouce de la municipalité afin de réaliser le projet. Ce projet est non seulement un rêve d'un jour mais un rêve pour toute la vie. Un geste de solidarité en appui à ce projet peut se traduire par une contribution financière entre 500\$ et 1 000\$. Cependant, tout autre don sera grandement apprécié.

Une copie du document est remise à chacun des élus.

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de ressource d'hébergement sur les territoires de la MRC de Montmagny et de la MRC de l'Islet;

CONSIDÉRANT QUE la construction d'un tel immeuble sur notre territoire est essentielle pour améliorer les conditions de vie des utilisateurs (personnes handicapées, parents d'enfants handicapés);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser une aide financière de l'ordre de cinq cents dollars (500,00\$) à l'Arc-en-ciel pour son projet de construction d'un immeuble d'un étage de neuf chambres sécurisées et de deux logements adaptés sécurisés.

### **ÉCONOMISER L'EAU CHEZ SOI**

Le guide «Économiser l'eau chez soi» de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est la seule publication qui fournit à l'échelle nationale des renseignements complets sur l'économie de l'eau et qui est conçue spécifiquement à l'intention des municipalités qui comptent la distribuer à leurs citoyens.

Le guide pratique offre des renseignements utiles, faciles à suivre, sur les moyens à prendre pour faire une utilisation rationnelle de l'eau, même en période de demande de pointe. Il offre aussi des trucs concrets et des conseils détaillés sur les façons d'économiser l'eau tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.

De plus, contrairement aux dépliants, le guide magnifiquement illustré et d'une grande qualité a été conçu comme véritable outil de référence aux citoyens qui voudront le conserver

et s'en servir pendant des années.

Le prix régulier d'un tel guide est de 7,95\$ l'unité. Les municipalités ont droit à des prix spéciaux. Il en coûterait 2,00\$ l'unité. Évidemment, il faut ajouter à ce coût les taxes et les frais de livraison.

Est-ce que la municipalité manifeste un certain intérêt pour le guide «Économiser l'eau chez soi» ?

ATTENDU QUE la municipalité manifeste un intérêt certain quand il est question d'économiser de l'eau potable;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal décide de faire l'achat de douze (12) exemplaires du guide «Économiser l'eau chez soi», de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL);

QUE des bribes du guide soient publiées mensuellement dans le journal local «L'Écho de St-François».

#### **TRAVERSES DE ROUTE SOUS JURIDICTION MUNICIPALE**

Le Club VTT Tadoussac St-François-St-Raphaël inc. demande à la municipalité de renouveler les traverses de route qui sont sous juridiction municipale. C'est une exigence du ministère des Transports.

Une copie du document où sont énumérées les traverses de route est remise aux élus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de renouveler les demandes de traverses de route sous sa juridiction pour le Club VTT Tadoussac St-François-St-Raphaël inc.:

- une sur le chemin des Prairies
- une sur la Montée des Prairies
- une sur le chemin Morigeau
- une sur le chemin de la Rivière du Sud
- deux sur le chemin de la Montée Morigeau

#### **LUMINAIRES DE RUE ET LUMIÈRES À L'ÉCOLE**

Tard l'automne dernier, il avait été demandé par la Société d'habitation du Québec si la municipalité ne pourrait pas ajouter un luminaire de rue dans la 4e Rue Est et un autre dans la 5e Rue Est. Hors, le Conseil avait décidé à sa séance du 6 octobre 2003 (résolution No 188-2003) que le secrétaire fasse les démarches nécessaires auprès d'Hydro-Québec pour qu'il y ait ajout de luminaires de rue à ces endroits.

Le secrétaire s'est fait faire une estimation de coût pour la réalisation de ces travaux. Le document vous est remis afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Sur le même document apparaît une proposition de prix pour l'installation de 2 branchements et pour l'installation de 2 lampes clignotantes sur poteau de chaque côté de la rue de l'école. Ces lumières s'actionneraient lors de l'arrivée et lors du départ des écoliers. Ça préviendrait les automobilistes qu'il faut ralentir dans une zone scolaire.



À la lumière de ces résultats, est-ce que le Conseil est toujours d'accord pour que ces lumières soient installées?

Le Conseil municipal est toujours d'accord à l'idée d'ajouter des luminaires de rue à la 4<sup>e</sup> et à la 5<sup>e</sup> rue Est. Il est aussi d'accord pour rendre les lieux plus sécuritaires dans la zone de l'école primaire. Par contre, il demande au secrétaire municipal de contacter d'autres entrepreneurs-électriciens et de se faire faire d'autres prix afin de pouvoir comparer. Actuellement, la municipalité ne dispose que de l'évaluation de «Robert Corbin et Fils inc.». Donc, c'est à suivre.

### **APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2003**

Le Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a approuvé ses états financiers 2003 lors d'une réunion tenue le 27 avril 2004.

Maintenant, les mêmes états financiers 2003 sont présentés au Conseil municipal pour fin d'approbation. Pourquoi? Parce que la municipalité a une participation au déficit de l'ordre de 10<sup>e</sup> à chaque année.

#### **ÉTATS FINANCIERS 2003**

	BUDGET	RÉEL
REVENUS:	118 542\$	132 037\$
DÉPENSES:	256 070\$	264 829\$
Administration	20 325	22 956
Conciergerie-entretien	27 279	26 089
Énergie, taxes, assurances	79 576	84 992
Remplacement, améliorations	43 000	44 944
Financement	85 290	85 290
Service à la clientèle	600	558
DÉFICIT:	137 528\$	132 792\$

ATTENDU QUE le rapport des états financiers 2003 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est déposé et remis en résumé aux membres du Conseil municipal;

ATTENDU QUE ces états financiers 2003 ont déjà été présentés aux administrateurs de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le 27 avril 2004 pour fin d'acceptation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport des états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2003 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sur lequel il est démontré des revenus totalisant cent trente-deux mille trente-sept dollars (132 037\$), des dépenses globales de deux cent soixante-quatre mille huit cent vingt-neuf dollars (264 829\$), laissant ainsi un déficit de cent trente-deux mille sept cent quatre-vingt-douze dollars (132 792\$) sur lequel la Société d'habitation du Québec participe pour un montant de cent dix-neuf mille cinq cent douze dollars (119 512\$) soit 90% et la municipalité pour un

montant de treize mille deux cent quatre-vingt dollars (13 280\$) soit 10%.

### **COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**

La présente est en lien avec le dossier des zones à risque au niveau du transport scolaire.

La municipalité a reconnu les zones à risque pour l'année scolaire 2003-2004.

La municipalité a également aidé les parents à défrayer le coût pour l'utilisation de places disponibles dans le transport scolaire.

La Commission scolaire demande si la municipalité a la même position pour 2004-2005.

L'année dernière, il en a coûté 135\$ plus taxes à la municipalité. C'est le coût pour 3 enfants et plus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reconnaît les zones à risque pour l'année scolaire 2004-2005;

QUE la municipalité va aider, comme l'année dernière, les parents à défrayer le coût pour l'utilisation de places disponibles dans le transport scolaire.

### **RÉGIE DU BÂTIMENT**

Un inspecteur de la Régie du bâtiment a effectué une visite au Centre des Loisirs. Suite à cette inspection, il a transmis le 14 mai dernier un avis révélant quelques défauts. Pour corriger celles-ci, un certain délai est accordé. Une copie de l'avis est remise aux élus. Le Conseil des Loisirs a aussi été avisé de la situation.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le secrétaire-trésorier à faire les démarches nécessaires pour corriger les défauts relevés par l'inspecteur de la Régie du bâtiment au Centre des loisirs, le 14 mai 2004 et qui sont :

- Installer un système d'éclairage d'urgence du côté du bar
- Indiquer clairement les issues par le mot «Sortie»
- Installer un système d'alarme approprié dans l'ensemble du bâtiment avec des déclencheurs manuels à proximité de chaque issue, des cloches ou systèmes sonores et des détecteurs d'incendie dans les locaux de remisage.

QUE les corrections soient faites à l'intérieur du délai alloué par la Régie du bâtiment, soit 30 jours pour les 2 premières et 60 jours pour l'installation du système d'alarme.

QUE le mandat de l'installation du système d'alarme soit confié à «Les Alarmes Clément Pelletier inc.».

### **POLITIQUE MUNICIPALE CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN REGARD DE L'ENVIRONNEMENT**

Un contribuable de Saint-François transmet par voie écrite sa vision concernant l'aménagement du territoire en regard de l'environnement. Le Conseil municipal a pris connaissance de ces suggestions.

Concernant la politique de fauchage des rebords de chemin, la municipalité a coutume de

faucher les rebords 2 fois par année, au début de l'été et tard à l'automne. Elle le fait elle-même. Pour ce qui est du fossé et de la partie de l'autre côté du fossé, la municipalité le fait faire 1 fois par année et c'est donné à contrat (tracteur muni d'un bras hydraulique).

Est-ce que ce serait plus économique de donner à contrat le fauchage du rebord de chemin que de le faire soi-même? Pour l'instant, la municipalité n'est pas capable de le dire. Par contre, elle va demander des prix au privé. Ainsi, il sera plus facile de déterminer quelle façon de procéder est la plus économique.

### **PROJET FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE À SAINT-FRANÇOIS**

La Société Coopérative de Saint-François présente un projet qui serait intéressant à développer dans les municipalités où elle est implantée. Ce projet existe déjà dans la municipalité de Saint-Basile, dans la région de Portneuf. À Saint-Basile, la municipalité sollicite les entreprises à donner des rabais et des avantages aux nouveaux détenteurs de permis qui se construisent une maison ou qui font des rénovations.

Bref, la Coopérative voudrait démarrer un programme de privilèges du même genre avec les municipalités de La Durantaye, Berthier-sur-Mer et Saint-François, soit d'offrir un escompte et/ou des certificats-cadeaux aux gens qui achètent à la Coop pour leur construction de maison et leurs rénovations domiciliaires.

Le but de cette lettre est donc de connaître l'intérêt de la municipalité face à ce projet et savoir si vous voulez participer avec nous dans celui-ci.

Un exemple est remis à chacun des élus.

La municipalité ne s'objecte aucunement à ces incitatifs proposés par la S.C.A. de la Rivière du Sud.

Le Conseil verrait d'un bon œil que lors de la délivrance d'un permis de réparation ou d'un permis de construction, la municipalité puisse informer le contribuable qu'il existe de tels incitatifs. De quelle façon? En lui remettant une circulaire produite par l'entreprise. Dans ce cas-ci, c'est la Société coopérative mais ça pourrait être n'importe qui d'autres. Le rôle de la municipalité n'est pas d'obliger le contribuable à aller à cet endroit. Son rôle consiste simplement à l'informer de la promotion.

### **FUTUR SITE DE COMPOSTAGE**

La municipalité a ouvert son dépôt à l'extrémité Est du garage municipal, le 15 mai dernier.

Cette année, la municipalité a ajouté un «container» strictement pour les résidus verts (branches, gazon, feuilles, etc.) parce que le site d'enfouissement ne les prenait plus.

La municipalité a formé un comité sur le compostage dans le but de trouver une solution à ces résidus verts. Hors, il y a quelqu'un dans la municipalité qui a manifesté un intérêt certain pour les recevoir.

Le Conseil demande à rencontrer la personne intéressée afin d'en connaître plus sur ses intentions. Le secrétaire municipal va inviter ladite personne.

### **AVIS D'INFRACTION (À TITRE INFORMATIF)**

Un fonctionnaire du ministère de l'Environnement a fait une inspection le 18 mai dernier et a découvert sur le lot P-65 un dépôt de déchets dans un lieu non autorisé. Le lot dont il est

question appartient à la municipalité et est situé près de la rivière (on emprunte la route le long des Loisirs pour y avoir accès).

Le ministère demande de cesser immédiatement de déposer des déchets à cet endroit et de procéder d'ici au 15 juin 2004 au nettoyage du terrain en enlevant les déchets, de les déposer dans un lieu autorisé et de leur en fournir la preuve.

Le Conseil municipal demande au secrétaire d'entrer en contact avec monsieur René Fiset. Pourquoi? Afin de savoir s'il n'aurait pas d'objection à ce qu'il y ait une barrière d'installée pour empêcher que ça se reproduise.

La municipalité va nettoyer l'endroit d'ici le 15 juin prochain.

### **MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

La présente modification vise à modifier certaine règle quant à la superficie maximale des bâtiments accessoires à l'usage résidentiel sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint-François. La présente modification fait suite à une demande d'un propriétaire de la municipalité.

Actuellement, la superficie maximum est fixée en fonction d'une superficie maximum de bâtiment et d'un pourcentage de la superficie de la cour arrière d'une résidence. Cela occasionne beaucoup de problèmes aux propriétés ayant une petite cour arrière.

Pour l'assemblée régulière du 7 juin 2004, il vous est présenté un premier projet de règlement. Est-ce que vous l'acceptez? Afin d'illustrer la situation, l'inspecteur municipal a préparé un exemple qui permet de mieux comprendre la modification demandée au règlement de zonage. Il a aussi préparé la procédure à suivre avant d'en arriver à l'entrée en vigueur.

Le Conseil municipal n'accepte pas le projet de règlement qui lui est présenté. Il est ambigu et pas très clair. Bref, il soulève des interrogations. Aussi, ce dossier est remis à plus tard.

### **L'APRÈS-RÉCUPÉRATION (À TITRE INFORMATIF)**

Le 27 mai dernier, le centre de tri «L'Après-récupération» annonçait par voie de télécopieur qu'il ne pouvait recevoir notre matière recyclable. Semble-t-il qu'il y a de l'équipement défectueux.

Après vérification, le seul centre de tri de la région qui pouvait recevoir et traiter la matière recyclable est situé à Saint-Pascal de Kamouraska (Services sanitaires Roy). Le prix demandé est de 45\$/t.m. et L'Après-récupération n'assume pas les frais reliés aux déplacements vers Saint-Pascal. Dans notre contrat de collecte avec «Les Concassés du Cap inc.», il est dit qu'il en coûte 2,25\$/km pour envoyer les matières recyclables ailleurs qu'au centre de tri à Montmagny. Le déplacement pour Saint-Pascal est de l'ordre de 150 kilomètres, ce qui représente une somme additionnelle de 337,50\$ du voyage pour la municipalité.

La municipalité a signifié à la MRC de Montmagny (parce qu'elle a la délégation de compétence pour le traitement des matières recyclables) qu'elle ne paierait pas les frais reliés aux déplacements vers Saint-Pascal puisqu'elle n'est pas fautive. La MRC a accusé réception et a signifié par voie écrite à L'Après-récupération, le 2 juin dernier, que les frais supplémentaires occasionnés par ce détournement des matières recyclables devraient être assumés par eux (article 5.10 de l'entente du 28 mai 2002) et non pas par la MRC et les municipalités.

### **RÉSOLUTION D'APPUI**

Monsieur Jean-Marie Boulet de «Ferme Jemasyl inc.» veut extraire du gravier sous le sol

arable sur une superficie d'environ 1 arpent sur les lots P-171 et P-172. Une demande d'autorisation va être faite à la CPTAQ.

Une résolution d'appui de la municipalité signifiant que cette demande d'extraction ne contrevient à aucun règlement municipal doit accompagner le formulaire.

CONSIDÉRANT QUE la demande de «Ferme Jemasyl inc.» ne contrevient à aucun règlement municipal;

CONSIDÉRANT QUE le but de la demande est d'extraire du gravier sous le sol arable (sur une superficie d'environ 4 000 mètres carrés) pour amélioration de la terre;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie la demande présentée par «Ferme Jemasyl inc.» parce que celle-ci va permettre à la compagnie d'agrandir la superficie apte à être cultivée (lots P-171 et P-172).

### **GESTION DES ALARMES INCENDIES**

La Sûreté du Québec doit se déplacer pour les alarmes «intrusion». Actuellement, aucun suivi n'est assuré pour les fausses alarmes à répétition qui diminuent la disponibilité de la SQ pour d'autres actions.

Est-ce que la municipalité est d'accord pour que la gestion administrative des alarmes «intrusion» soit faite par la MRC de Montmagny?

Si oui, la MRC effectuerait la gestion administrative des fausses alarmes «intrusion» transmises par la SQ relativement aux municipalités rurales en ce qui concerne les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> avis aux citoyens (avec copie conforme à la municipalité concernée).

Par contre, la municipalité locale sera l'autorité responsable de l'émission de constat, en cas de récidive (plus de 2 fausses alarmes) du contrevenant.

CONSIDÉRANT QU'il y a beaucoup de déplacements inutiles de la Sûreté du Québec occasionnés par de fausses alarmes «intrusion»;

CONSIDÉRANT QUE ces fausses alarmes à répétition diminuent la disponibilité de la Sûreté du Québec pour d'autres actions;

CONSIDÉRANT QU'actuellement, il n'y a aucun suivi de fait concernant la gestion administrative des alarmes «intrusion»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise la MRC de Montmagny à effectuer la gestion administrative des fausses alarmes «intrusion» transmises par la Sûreté du Québec en envoyant des avis aux citoyens concernés (une copie conforme devra être également acheminée à la municipalité);

QUE la municipalité soit toutefois l'autorité responsable de l'émission de constat, tel que prévu à l'article 17 de son règlement sur les systèmes d'alarme No 175-1999;

QUE le constat soit rédigé au contrevenant lorsqu'il a plus de 2 fausses alarmes au cours d'une période consécutive de 12 mois pour cause de défectuosité ou de mauvais fonctionnement.

## **DÉNEIGEMENT DES BOÎTES AUX LETTRES COMMUNAUTAIRES**

La Société Canadienne des Postes a installé de nouvelles boîtes postales communautaires sur le chemin St-François Ouest. Le déneigement de ces boîtes postales est sous leur responsabilité. Habituellement, la Société fait faire le déneigement à contrat. Est-ce que la municipalité est intéressée à le faire?

Non, la municipalité n'est pas intéressée à déneiger les boîtes postales. Que le contrat soit octroyé plutôt à un entrepreneur privé.

## **CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI**

C'est la 4<sup>e</sup> campagne de financement du Carrefour Jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny. La mission du Carrefour Jeunesse-emploi consiste à stimuler l'intégration des jeunes adultes de 16 à 35 ans au marché du travail. Les actions prioritaires pour 2004200 sont axées sur le maintien et le retour en région de ces citoyens qui assureront l'avenir et le développement de notre collectivité.

Le président d'honneur de la campagne de financement de cette année est monsieur Jean-François Lachance.

L'année dernière, la municipalité avait versé 50,00\$.

CONSIDÉRANT QUE Carrefour Jeunesse-emploi cherche constamment à intégrer les jeunes adultes de 16 à 35 ans au marché du travail;

CONSIDÉRANT QU'un de leurs rôles principaux est de chercher des incitatifs afin de favoriser le maintien de ces jeunes adultes dans la région;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau  
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser une somme de cinquante dollars (50\$) à l'organisme Carrefour Jeunesse-emploi à l'occasion de leur quatrième campagne de financement.

## **ÉQUIPEMENT SUPRALOCAL**

Le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir a pris connaissance du rapport de la Commission municipale du Québec sur les équipements à caractère supralocal de la Ville de Montmagny.

Il est d'accord avec ces recommandations à savoir qu'il reconnaît l'aréna et la piscine municipale Guylaine Cloutier, situés sur le territoire de la Ville de Montmagny, comme des équipements à caractère supralocal au sens de l'article 24.6 de la Loi sur la Commission municipale. Donc, le dossier est complet et fermé.

Une copie du rapport de la Commission municipale du Québec est remise aux élus.

## **PÉTITION POUR LE FONDS DÉDIÉ AUX RÉSEAUX ROUTIERS MUNICIPAUX**

La Fédération des contribuables canadiens veut, par voie de pétition, inciter le Gouvernement fédéral à remettre aux municipalités canadiennes le montant de plus de deux milliards de dollars provenant des recettes des taxes sur l'essence.

Il est inacceptable que le Gouvernement fédéral ait en sa possession des milliards de dollars en surplus de taxes sur l'essence alors que les municipalités sont forcées d'imputer une augmentation de taxes aux contribuables afin de parer aux besoins fondamentaux en matière de maintien des infrastructures.

La municipalité est d'accord pour signer cette pétition.

### **INSPECTION ÉLECTRIQUE OBLIGATOIRE POUR BÂTIMENTS DE PLUS DE 30 ANS**

L'an dernier, la municipalité s'était pliée aux exigences de l'assureur qui demandait une inspection électrique aux bâtiments suivants:

- Maison de la Paroisse
- Remise à côté du couvent
- Bâtiment de la piscine
- Pavillon Pierre-Laurent Bédard
- Centre des Loisirs

Cette année, c'est au tour du poste de chloration. L'inspection a été faite par René Samson inc. Il y a certaines anomalies à corriger pour rendre le tout conforme. Une estimation des coûts est présentée au Conseil. Est-ce que vous l'acceptez?

CONSIDÉRANT QUE l'inspection électrique exigée par les assureurs de la municipalité au poste de chloration a révélé certaines déficiences;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte que l'entrepreneur électricien «René Samson inc.» effectue les corrections suivantes au poste de chloration:

- le serre fil pour le câble de mise à la terre
  - le sectionneur principal et le panneau de disjoncteurs A sont très rouillés
  - les fils sont doublés sur le sectionneur principal
  - le panneau B doit être mieux identifié
- pour la somme de huit cent vingt-cinq dollars (825\$) taxes en sus.

QUE les travaux de correction soient faits le plus rapidement possible et que le rapport soit acheminé à l'assureur de la municipalité.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La réunion se termine à vingt-deux heures et cinq minutes.

Adopté à l'unanimité

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Secrétaire-trésorier

**A** la demande d'un fidèle lecteur de *L'Écho de St-François*, M. Jean-Yves Gosselin, nous reproduisons intégralement ce texte qui en dit long sur l'état d'esprit des agriculteurs en ce moment.

## Que de paperasse et d'embûches!

Un texte de Gilles Lévesque

«Ce que je trouve le plus difficile en agriculture, c'est d'avoir perdu ma liberté», de nous confier un producteur de Mont-Saint-Grégoire, dans la cadre d'un reportage publié dans cette édition et qui porte sur la culture des asperges. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'un agriculteur nous fait une telle confession, et Claude Jutras ne sera sans doute pas le dernier, au rythme où s'accumule cette paperasse qu'il faut remplir et ces embûches qu'il faut surmonter.

Au fil du temps, des réglementations et des nouvelles structures mises en place, c'est un fait que les producteurs passent un temps fou à remplir des formules et des rapports qui sont parfois d'une complexité inouïe. Tantôt c'est le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), tantôt c'est le ministère de l'Environnement, tantôt c'est La Financière agricole. C'est sans oublier le ministère des Finances et le ministère des Transports, qui ont eux aussi bien des bouts de papier à faire noircir pour leurs intellos à pipe! Autant de paperasse qui provient de Québec, mais aussi d'Ottawa, des municipalités, des fédérations spécialisées et des banquiers.

Du papier, du papier et encore du papier. C'en est rendu que bien des producteurs doivent se payer un comptable ou un conseiller pour s'y retrouver, d'où des dépenses additionnelles dont plusieurs pourraient se passer.

Il y a la paperasse, mais il y a aussi ces autorisations qu'il faut demander à gauche et à droite, pour tout et pour rien. Une permission de creuser un trou, une autre pour installer une pompe. Bref, il n'est plus possible de faire un pas en avant sans obtenir l'aval du MAPAQ, du ministère de l'Environnement ou de la municipalité. Les producteurs agricoles ont l'impression de ne plus être maîtres chez eux, et on ne peut sans doute leur donner tort.

C'est vrai qu'ils ont perdu leur liberté. Plus le temps passe, plus les conseils municipaux que l'on retrouve dans les petits villages sont formés de gens qui n'ont aucun lien avec l'agriculture. Ces derniers deviennent les porte-parole de citoyens venus s'établir en campagne pour écouter le chant des oiseaux et le bruit des cigales. Les tracteurs dérangent, les bouses de vache encore plus. Exit les porcs, les poulets et les moutons; bienvenue aux nouveaux développements domiciliaires sur des terres arables qu'on a réussi à «dézonner» parce qu'il n'y a plus de Jean Garon pour y mettre de l'ordre.

Et voilà que le ministère de l'Environnement confère aux municipalités de droit de décider si

elles veulent ou non d'une nouvelle porcherie dans leur cour. Aussi bien dire que c'en est fait du développement de cette production «maudite» aux yeux de bien des consommateurs qui doivent ignorer d'où provient cette viande qui a pourtant si bon goût une fois dans leur assiette. Chose certaine, ce n'est pas de la sorte que l'on va établir cette cohabitation devenue si difficile depuis que les municipalités ont décidé de mettre leurs «cultivateurs» au pas. Pourtant, ces mêmes municipalités ne se gênent pas pour les taxer d'une façon qui dépasse toute logique.

*Ceux qui sont en production voient bien qu'il faut être un peu fou pour vivre de l'agriculture de nos jours*

Oui, Claude Jutras a raison d'affirmer qu'il a perdu da liberté et qu'il

n'en faudra pas beaucoup plus pour qu'il tire à son tour sa révérence. Le nombre de producteurs est en chute libre au Québec depuis une dizaine d'années et cette hémorragie est loin d'être terminée. Non seulement n'y a-t-il plus de place pour la relève, mais ceux qui sont en production voient bien qu'il faut être un peu fou pour vivre de l'agriculture de nos jours avec toutes ces contraintes qu'on leur impose, alors qu'ils ont déjà de la difficulté à joindre les deux bouts.

Le réveil pourrait être brutal pour ceux qui mesurent mal la mauvaise humeur des agriculteurs et qui croient qu'il y aura toujours un «cochon» ou du bœuf à bas prix dans leur assiette!

### Réagissez à ce texte -----

Vous désirez réagir à ce texte, envoyez nous vos commentaires à l'adresse indiquée en page 2 ou laissez-les dans la boîte de *L'Écho* à l'entrée de la Maison de la paroisse.





## Petites annonces

### Alcooliques anonymes

Si tu as des problèmes avec l'alcool,  
Alcooliques Anonymes pourrait t'aider.  
Blaise, 259-7040

### À VENDRE

Boule de quilles, 8 livres, avec sac, pour femme. 80\$  
Lorraine: 259-2433

.....

### SERVICE DE GARDE

Dès septembre, j'offre mes services pour les écoliers:  
dîner, avant et après l'école, du lundi au vendredi. Je suis  
située dans les rues neuves.

Caroline Gaudreau: 259-2707.


.....

### GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL

Dès août, venez rejoindre Les P'tits Lucioles!  
Ouverture dès 6h45. Reçus fournis. Temps plein et partiel  
acceptés. J'habite les rues neuves. Maman de 2 enfants  
(3 ans et 8 mois). Appelez-moi!



Sylvie Simard au 259-2903.


.....



**Auto PLACE**  
MAÎTRE MÉCANICIEN

- Mécanique et carrosserie
- Remorquage 24 heures
- Vente d'auto
- Pièces usagées
- Concessionnaire Argo



**GARAGE SAMSON**

873, Rang Nord Saint-Pierre G0R 4B0

TÉL.: 418 • 248-1422

FAX: 418 • 248-7074

## Obonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE  
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

**259-7728**

### Coups de soleil

- 1- Bains d'eau fraîche ou application de compresses d'eau fraîche pendant 20 minutes plusieurs fois par jour.
- 2- Application de crème hydratante sur le coup de soleil afin de prévenir que la peau sèche ou pèle.
- 3- Autres traitements possibles :  
Application de gel d'aloès sur le coup de soleil (Attention: l'aloès peut parfois provoquer des dermatites de contact, un type de réaction allergique).  
Application locale de vitamine E: elle doit être appliquée idéalement dans les 2 minutes suivant l'exposition au soleil pour diminuer la rougeur et l'enflure (l'efficacité du traitement diminue lorsque son application est retardée).  
Application de crèmes à base de cortisone (elles peuvent diminuer la rougeur, les démangeaisons et la sensation de brûlure).  
Prise d'un anti-inflammatoire (ex.: Ibuprofène) pour soulager la douleur et diminuer la rougeur.  
Prise d'acétaminophène (ex.: Tylenol) contre la douleur.  
La cortisone et les médicaments contre les allergies (ex.: Benadryl) pris par la bouche sont peu ou pas efficaces contre les coups de soleil. Éviter l'application d'anesthésiques locaux (ex.: Xylocaïne) car ils peuvent augmenter les risques de sensibilisation (réactions allergiques).
- 4- Éviter l'exposition au soleil jusqu'au moment de la guérison complète du coup de soleil car la peau endommagée peut brûler plus facilement (au moins 1 semaine).

Il est important de consulter un médecin si:  
Le patient est un enfant de moins de 1 an  
Coup de soleil sévère  
Maux de tête et tremblements suite au coup de soleil.

PIERRE MARTIN, pharmacien

**Horaire d'été  
jusqu'au 6 septembre**

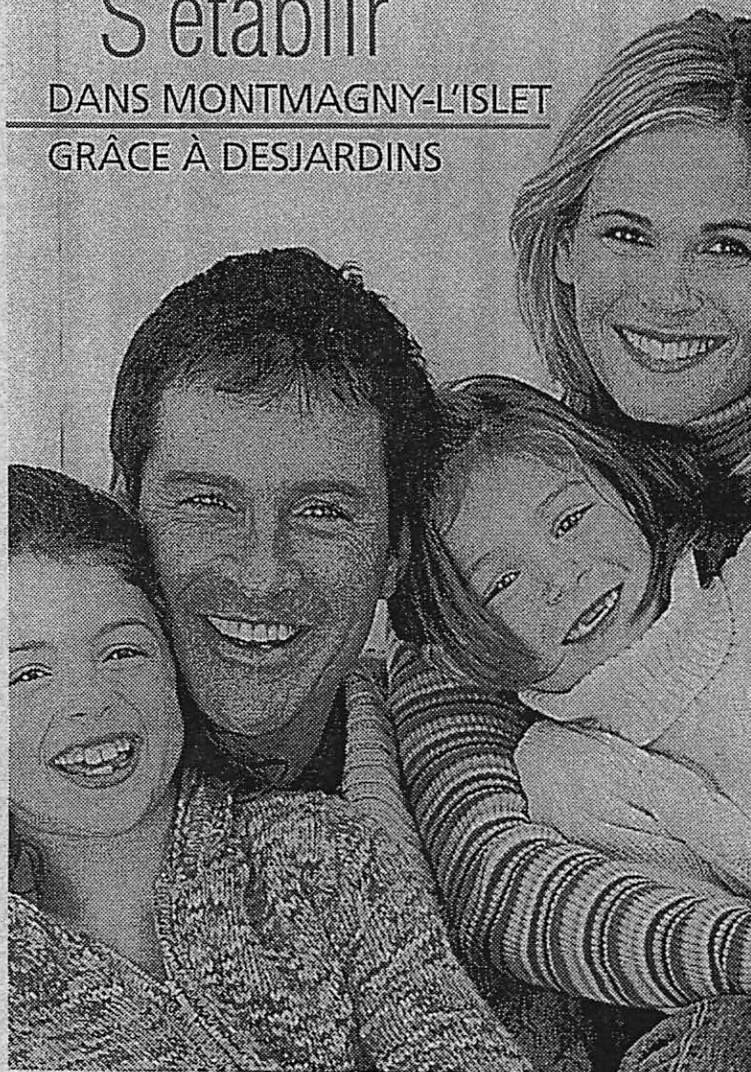
Lundi au vendredi: 9h à midi • 13h à 17h

**LIVRAISON GRATUITE**



# S'établir


DANS MONTMAGNY-L'ISLET  
GRÂCE À DESJARDINS



## Ensemble CONSTRUISONS NOTRE AVENIR!

S'établir dans Montmagny-L'Islet, c'est opter pour un environnement paisible, stimulant et sécuritaire, où la qualité de vie y est difficilement comparable.

Montmagny-L'Islet est un milieu résidentiel de choix et constitue un endroit où il fait bon vivre et travailler. Le décor présente une telle richesse que c'est un réel plaisir d'admirer les points de vue de ce milieu naturel peu commun.

 Desjardins



**Desjardins**

## Devenir propriétaire?

### Pourquoi pas!

Soucieuse d'aider les jeunes familles à se porter acquéreurs d'une propriété et d'encourager la création de logements, les Caisses Desjardins du secteur de Montmagny-L'Islet ont mis en place un programme innovateur d'accès à la propriété.\*

\* Les règlements relatifs à ce programme sont disponibles à votre Caisse Desjardins de la Rivière du Sud

Ensemble  
CONSTRUISONS NOTRE AVENIR!

**Caisse populaire Desjardins  
de la Rivière du Sud**